

La communication entre les individus est faite par un système évolutif de signes linguistiques, vocaux, graphiques ou gestuels, ce qu'on appelle « une langue ». Les langues sont des manières de s'exprimer propre à des groupes. Comme elles peuvent avoir différents statuts dans les organisations internationales, particulièrement, la langue officielle et la langue de travail.

La première langue qu'on apprend est une langue dite maternelle ou natale, autrement dit, c'est la langue qui est parlée à l'enfant à la maison avant-même qu'il apprenne à parler.

La langue maternelle est celle que l'individu assimile et comprend mieux, au sens d'une valorisation subjective qu'il fait par rapport aux langues qu'il connaît. Il s'agit aussi de la langue acquise de manière tout à fait naturelle par le biais de l'interaction avec l'entourage immédiat, sans intervention pédagogique et sans une réflexion linguistique consciente.

En Algérie, le français est une langue très vivante, par sa présence dans tous les domaines parallèlement à la langue berbère et l'arabe. Ceci est la conséquence de l'histoire coloniale qui a duré plus de 132 ans. La langue française est devenue la première langue étrangère en Algérie tire ses origines de la sphère coloniale, elle est reconnue par la société algérienne comme étant la langue enseignée dans nos établissements primaire, fondamentale, secondaire, universitaire.

La présente étude qui s'inscrit dans la didactique d'apprentissage, se propose d'aborder la question de l'utilisation de la langue maternelle dans le cours de langue pour remettre en cause l'idée traditionnelle selon laquelle

« La langue maternelle ne doit pas, en principe, être utilisée dans une classe de langue étrangère ¹»

Et pour essayer de vérifier l'idée selon laquelle le recours à la langue maternelle peut servir de dynamique à l'apprentissage.

Cette question de l'utilisation de la langue première des apprenants de langue s'est imposée à nous lors des stages pédagogiques dans le cadre de formation de professeurs de FLE.

En effet, durant les cours auxquels nous avons assisté, nous nous sommes vite aperçus que l'arabe était trop utilisé et que certains apprenants traduisent, interrompent le cours par des gloses en langue maternelle.

L'abandon de la langue étrangère au profit de la langue maternelle se justifie apparemment par la présence d'une langue dont « *l'enseignement se complique davantage du*

¹ (Cook,2001 : 402)

*fait que cette langue n'est pas maternelle. Le terme étranger qui la désigne n'est pas un hasard*²».

Raison pour laquelle l'apprenant recourt inévitablement à sa première langue, « *un système qu'il maîtrise mieux et dans lequel il se sent plus en sécurité*³ ».

Cette présence effective de la langue maternelle dans la réalité des classes de langue nous mène à poser la question suivante :

Comment concevoir le rôle de la langue première (maternelle) dans l'apprentissage d'une langue étrangère ?

Problématique

Cette question provoque un débat passionné entre une partie qui interdit l'emploi de la langue maternelle en s'attachant à l'évacuer de toute production langagière de l'apprenant et une autre partie qui déclare que la langue maternelle soit une aide à l'appropriation de la langue cible (LC).

Dans notre cas la politique pédagogique algérienne réclame le monolinguisme en classe. Les inspecteurs veillent que cette règle ne soit pas transgressée et recommandent aux enseignants de gérer les classes entièrement en français. De ce fait, ils espèrent éviter tout recours à la langue maternelle par les apprenants.

En revanche, ceux qui sont en faveur de l'utilisation de la langue maternelle sont des chercheurs travaillant sur le bilinguisme.

Sur le terrain, l'enseignant se trouve dans une situation embarrassante ; contribuer à offrir le caractère authentique requis dans les situations de communication en classe de langue et par là, tolérer toute émergence de la langue maternelle dans ses échanges verbaux avec l'apprenant interlocuteur ou tenir son rôle d'instituteur qui doit se conformer strictement aux recommandations récurrentes des inspecteurs, à savoir l'application du tout français⁴ et l'adhésion des élèves à cette règle d'où la possibilité d'aller à l'encontre du monde de communication des élèves et dans ce cas l'apprenant ne prendra pas le risque d'exprimer un message, il ne dira que ce qu'il maîtrise bien.

C'est à ce niveau que ces enseignants stagiaires se posent les questions suivantes :

Pourquoi l'élève recourt-il si souvent à la LM ?

Ce recours à la langue maternelle est-il un facteur bloquant en favorisant à l'apprentissage de la langue étrangère ?

² J. Charles Pochard, 1997 : 420

³ Julie. K, 1995 :5-6

⁴ Tout français ; Le recours à la langue maternelle dans les cours français au cycle moyen. P 11

Comment installer le tout français ?

Dans le cadre d'une pré-enquête menée dans quelques établissements d'enseignement moyens et à partir d'un débat avec des enseignants, nous avons pu savoir qu'à l'exception de certains enseignants appliquant ou prétendant appliquer à la lettre les directives de « l'inspecteur » la plupart avoue avoir recours à la langue première des apprenants à l'insu de l'inspecteur spécialement pour pouvoir gérer une classe à fort effectif (40élèves) ou les interventions des élèves en langue maternelle sont très fréquentes.

Pour tenter d'apporter des réponses à ces interrogations nous avons décidé d'aller sur le terrain, notre étude s'est appuyée ainsi sur une enquête de terrain et sur des observations de classe, à cela se sont ajoutées des enquêtes par questionnaires auprès des enseignants et des élèves.

Méthodologie :

Notre but est de mettre l'accent sur les recours à la langue maternelle, pour ce faire, nous divisons notre recherche en deux (02) parties. Nous nous appuyerons dans un premier temps sur la théorie. Nous essayerons de définir quelques termes primordiaux à notre étude. Nous nous arrêtons ensuite sur la situation linguistique en Algérie et la place qu'occupait la langue maternelle dans l'enseignement des langues étrangères.

Nous parlons de l'enseignement apprentissage du français, un aperçu de la situation du français en Algérie.

Nous donnons, dans la deuxième partie, qui est la pratique ; présentation du corpus, l'expérimentation ainsi le questionnaire.

La qui portera sur une discussion des données à partir d'une analyse des séquences présentées dans le but de clarifier le rôle que semble jouer la langue maternelle dans l'enseignement apprentissage de la langue étrangère et sur les divers problèmes rencontrés par les enseignants dans leurs classes et les moyens mis en œuvre pour pallier à certaines difficultés.

Enfin, dans le souci d'optimiser l'apprentissage de la langue française, différentes solutions sont envisagées pour engager progressivement l'apprenant vers une communication autonome en langue étrangère.

Objectifs

A travers ce travail nous voulons bien démontrer et examiner le rôle que peut jouer la langue maternelle des apprenants dans l'apprentissage de la langue étrangère et contourner la vision négative de son emploi.

Partie théorique

Chapitre -I-

1- Définitions

2- La situation linguistique
en Algérie

(Les langues en présence)

I.1.1 Une langue maternelle (LM, L1)

La langue maternelle dite aussi langue native ou langue première (versus langue étrangère) est la première langue apprise à la personne dans la petite enfance, autrement dit, c'est la langue qui est parlée à l'enfant à la maison même avant qu'il apprenne à parler. Il s'agit de la langue que l'enfant comprend avant de commencer l'école. Par ailleurs, la langue maternelle est celle qui est parlée par les natifs du pays ou la personne habite. La langue maternelle est surtout celle que l'individu assimile et comprend mieux au sens d'une valorisation subjective qu'il fait par rapport aux langues qu'il connaît. Il s'agit aussi de la langue acquise de manière tout à fait naturelle par le biais de l'interaction avec l'entourage immédiat, sans intervention pédagogique et sans une réflexion linguistique consciente. Il y a certaines cas où l'enfant apprend deux langues en même temps, c'est-à-dire, deux langues lui sont parlées aussi souvent, afin qu'il les apprenne, les comprenne et les utilise à la même fréquence. Il adopte alors deux langues maternelles. Cela a lieu, par exemple, dans le cas des descendants directs de parents immigrés, l'enfant apprend la langue des parents et celle du pays d'accueil ou encore dans les régions et les pays ayant plus d'une langue officielle.

Une remarque du Dictionnaire Le Robert (1959)

La langue maternelle : *la langue que l'on a apprise de sa mère, de ses parents ou de son entourage dès le berceau, ou encore celle de la « mère-patrie ».*

En Algérie, par exemple, les enfants apprennent à parler le berbère et l'arabe. En général, la langue maternelle est apprise en famille, à la maison.

Maîtriser sa langue maternelle est essentiel pour l'apprentissage ultérieur dans la mesure où elle constitue la base du raisonnement.

Par ailleurs, la maîtrise incomplète de la langue maternelle rend l'apprentissage d'autres langues plus difficiles.

D'après les théories de Noam Chomsky, la langue maternelle peut s'apprendre jusqu'à l'âge de douze ans .

Après cette étape, les dextérités linguistique du parlant sont différentes et toute langue apprise est considérée une deuxième langue.

I.1.2 Une langue étrangère (langue cible, L2)

Ne doit pas être confondue avec langue seconde. Une langue étrangère est une langue qui n'est pas la langue maternelle d'une personne, si bien qu'elle doit en faire l'apprentissage pour pouvoir la maîtriser. Ceci peut se faire de différentes manières ; par la voie scolaire, par des cours, des stages ou des formations à l'âge adulte, par des manuels ou des méthodes multimédia, par le bain linguistique.

Certains enfants apprennent les langues de leurs deux parents, si ceux-ci n'ont pas la même langue natale : ces enfants sont bilingues. Aucune des deux langues n'est alors étrangère pour cet enfant, même si une des deux est étrangère dans le pays de naissances.

Le niveau en langue étrangère est l'un des critères de recrutement dans les entreprises notamment à vocation internationale, ou un multilinguisme des employés est nécessaire.

I.1.3 L'apprentissage d'une langue étrangère

Apprendre une langue, c'est s'imprégner de cultures différentes. Les étudiants découvrent et rencontrent pendant les cours des éléments culturels associés à la langue pendant les cours, mais au fil de leurs expériences d'immersion.

Les chercheurs Hanh Thi Nguyen et Guy Kellogg⁵ ont démontré que lorsque leurs étudiants apprennent une langue, ils développent de nouvelles façons de comprendre une culture différente de la leur à travers l'analyse des stéréotypes culturels. Ils expliquent ainsi que « *l'apprentissage d'un nouvel idiome implique non seulement l'acquisition d'éléments linguistique, mais aussi l'intégration de nouvelles façon de penser et de nouveaux comportements* ». Avec l'aide de leur professeur, les étudiants peuvent s'exercer à développer une pensée critique sur les stéréotypes associés à différentes cultures, qu'il s'agisse de nourriture, d'apparence ou de façons de converser.

Le fait d'apprendre un nouvel idiome permet d'entretenir et d'améliorer ses capacités cognitives. Les adultes qui apprennent une langue étrangère ont un esprit plus vif et sont plus réactifs, selon la revue scientifique « *Annals of Neurology*⁶ »

⁵ Hanh Thi Nguyen et Guy Kellogg⁵

⁶ *Annals of Neurology* » Une étude présentée à la conférence de l'association américaine pour le progrès scientifique en 2011. »

Les personnes qui parlent deux langues ou plus ont en effet d'avantage de facultés cognitives, qu'il s'agisse de l'intelligence générale ou de la facilité à lire.

L'apprentissage des langues étrangères présentes de multiples avantages.

La recherche prouve, par exemple, que les personnes qui parlent plusieurs langues sont moins susceptibles de développer des symptômes de démence sénile. Le cerveau bilingue se laisse également moins distraire et l'apprentissage des langues étrangères améliore aussi la créativité. On sait aussi qu'après avoir appris une première langue étrangère, il est moins difficile d'en apprendre d'autres.

I.1.4 Pourquoi il est important d'apprendre des langues étrangères ?

Apprendre une langue étrangère exige la persévérance et du temps, qui découlent plusieurs avantages au quotidien soit par amour, par passion, par obligation ou même pour profiter pleinement de ses voyages ;

- Apprendre une nouvelle langue pour développer les capacités de son cerveau
- De meilleures capacités d'analyse à l'école avec une concentration optimale
- Eloigner ALZHEIMER
- Une meilleure adaptation au changement
- Dialoguer avec sa famille, ses amis-es-, ses collègues, ses connaissances ...
- Augmenter ses opportunités professionnelles
- Voyager à l'étranger ou partir vivre à l'étranger
- Apprécier pleinement ses loisirs

I.1.5 Une classe de langue

« Une langue étrangère peut être apprise dans de multiples situations_ milieu familial, séjours linguistiques dans le pays de la langue-cible, nouvelles technologies, etc

Mais force est de constater que c'est le plus souvent une institution éducative qui est en charge de l'enseignement/apprentissage des langues. Le dispositif éducatif produit lui-même des discours traitant de la transmission de la discipline en question »

Ali BOUACHA 1984)⁷

⁷ Ali BOUACHA, A, 1984, Le discours universitaire, la rhétorique et ses pouvoirs, Peter Lang, Berne.

Dans le domaine de la didactique des langues, une classe est un lieu privilégié de l'apprentissage ou de l'enseignement et légitime, là que s'effectue la rencontre entre le pole enseignant, le pole apprenant et la matière apprendre.

Une classe de langue, lieu d'une pratique exemplaire

Une classe de langue, un lieu de formation

Une classe de langue, un lieu d'une interaction

I.1.6 Les objectifs de l'enseignement dans une classe de langue ;

Développer chez l'apprenant la capacité de s'exprimer dans la langue cible.

Amener l'apprenant à produire des énoncés en langue envisagé a étudié qu'est des principes étapes pour l'acquisition d'une langue

Amener l'apprenant à transcrire en langue étudié en respectant les structures grammaticales et le lexique vus en classe.

Aider et préparer l'apprenant à comprendre l'autre et faire dialoguer pour produire à son tour des énoncés.

Il est important de ne pas oublier la nature et la progression des objectifs différents des pratiques en classe d'après Lussier (op.clt : p6)⁸

- Une mise en situation
- Une tache effectuée
- Une consigne
- Un barème de correction
- Un seuil de réussite

⁸ Lussier, D. (1992), Evaluer les apprentissages dans une approche communicative. Paris : Hachette.

I-2 La situation linguistique en Algérie (Les langues en présence)

I.2.1 Le Plurilinguisme en Algérie

Le plurilinguisme est une donnée de la situation linguistique dans le monde, l'Algérie est plurilingue. En général, on s'exprime en berbère, arabe scolaire, arabe dialectal mélangé avec le français algérianisé et en français.

Le concept du plurilinguisme c'est la mise en évidence de l'ensemble des langues parlées par un locuteur, quel qu'il soit le domaine de l'acquisition des langues et du savoir dans les différents niveaux scolaires, universitaires ...

Depuis l'indépendance, les algériens ont développé de nouvelles pratiques linguistiques qui s'adaptent à la nouvelles donne socioéconomique du pays. Ce développement sociolinguistique naturel a instauré un nouveau modèle rival, adapté aux besoins et aux aspirations permettant aux citoyens de vivre leur passé et de construire leur avenir. Tous les pays vivent des situations linguistiques complexes. Le cas de l'Algérie, concerne la différence de traitement des langues en présence. Ce traitement a pour résultat un conflit linguistique du fait qu'une langue est considérée comme politiquement dominante et les autres dominées.

Deux situations marquantes et importantes, ce qu'on appelle un aménagement linguistique que l'Algérie a connu⁹.

- La première phase : il s'agit de la francisation dès 1833 et l'exclusion de la langue arabe.
- La deuxième phase restaurée de la langue arabe à partir de 1964 par une politique d'arabisation.

Il est à constater que le français occupe les devants de la scène langagière et jouit de préférence au niveau administratif en dépit de la loi (article 04 de la loi n°91-05 du 16 janvier 1991) qui stipule son éradication :

« *Les administrations publique, les institutions, les entreprises et les associations, quelle que soit leur nature, sont tenues d'utiliser la seule langue arabe dans l'ensemble de leurs activités telles que la communication, la gestion administrative, financière, technique et artistique.* »

Ceci parce que la réalité sociolinguistique impose que le français soit encore utilisé dans ce secteur.

⁹ V. D. Morsly. Aménagement et politique linguistique, p286

I.2.2 Les langues en usages en Algérie

I.2.2.1 La langue berbère :

« BERBERE » c'est la première appellation pour désigner les habitants du nord d'Afrique utilisée par les romains, et les berbères préfèrent l'appellation qui vienne de leur propre identité « IMAZIGHEN » pluriel d'AMAZIGH, qui veut dire Homme-libre, et cette langue se présente sous forme de plusieurs dialectes, Kabyle, Chaoui, M'zab, Touareg et Chleh. Après l'indépendance, la langue berbère comme l'arabe dialectal a subi l'impact de la politique de l'arabisation qui tend à promouvoir et généraliser l'utilisation de la langue arabe classique, dans le but d'une unification de la langue nationale. Le berbère bien qu'il soit présent dans les pratiques journalières des locuteurs berbérophones et vivaces dans leurs communications quotidiennes ne bénéficie pas d'un statut privilégié, comme le confirme T. ZABOOT :

« Le berbère n'a jamais bénéficié ne de mesures administratives ou politiques, ni de conditions matérielles pouvant favoriser son développement »

Ce qui a poussé les berbères à revendiquer un statut officiel pour leur langue.

La langue Tamazight est reconnue constitutionnellement comme langue nationale le mardi 12 mars 2002, d'après le discours du président de la république A.BOUTEFLIKA prononcé à la nation.

I.2.2.2 La langue arabe :

On trouve deux variétés de cette langue, le premier est l'arabe dialectal ou l'arabe populaire. Cette langue vit sein d'une population ; utilisée dans la famille, entre amis, dans la rue, les cafés, les stades ...

Cette langue n'est donc ni codifiée, ni standardisée, c'est une langue essentiellement orale mais parfois utilisée par certains auteurs dans leurs productions artistique et littéraire surtout la chanson, la poésie et le théâtre.

La deuxième est l'arabe classique et la langue du Coran. C'est la langue de l'instruction et essentiellement utilisée dans l'enseignement, les administrations, et toutes les institutions de l'état.

I.2.2.3 La langue française

L'usage du français en Algérie a commencé après la conquête de 1830, lorsque les français sont arrivés. Les Zaouïas et les Medersas qui dispensaient un enseignement religieux totalement en langue arabe transformé par la suite en école pour enseigner la langue française. Celle-ci a été introduite par la colonisation, elle s'imposa comme langue officielle, langue de l'administration et de la gestion du pays, dans le but de former un nombre important d'indigènes pour occuper l'administration coloniale. Dans la perspective d'une Algérie-Française. Pendant les cent-trente-deux ans qu'a duré la colonisation, la langue française a été seule langue qui jouit d'un statut officiel et reconnue par l'état colonial pour la mise en place de toutes ses institutions.

Le paysage linguistique en 1962 est largement dominé par le Français.

La langue Française occupe encore une place prépondérante dans la société algérienne, et ce, à tous les niveaux, économique, sociale et éducatif.

Le Français garde toujours son prestige dans la réalité algérienne, et en particulier dans le milieu intellectuel ; un nombre important de locuteurs algériens utilisent le français dans différents domaines et plus précisément dans leurs vie quotidienne, qu'il s'agisse de l'étudiant, du commerçant, de l'homme d'affaire ou de l'homme politique.

PARTIE PRATIQUE

Chapitre II

Démarche de la recherche
et analyse du corpus

II.1 L'apport de la langue maternelle dans une classe de fle

Notre intention dans ce chapitre est de certifier nos hypothèses de recherche et de répondre aux questions de notre problématique. Pour cela, nous avons procédé à une enquête sur le terrain au niveau du ; CEM Colonel Othman, CEM Sahli Aek Ben Bouzid, CEM Tani Ben Alla

Nous avons choisi deux types d'enquête : le questionnaire et les séances d'observations munies de grille.

Nous avons commencé en premier lieu par la distribution des questionnaires destinés aux enseignants de la langue française et aux apprenants de 4AM, qui est un moyen essentiel qui sert à inciter l'enquête à parler

Nous sommes passés à l'analyse des résultats recueillis, nous les avons présentés sous forme de graphique, qui contient des pourcentages de chaque réponse, suivis d'un commentaire.

Ensuite, nous avons assisté à quelques séances d'observations pour voir quelle place occupe la langue maternelle dans les classes de français langue étrangère, et nous avons demandé à l'administration et aux enseignants de filmer les séances pour avoir plus de crédibilité et du concret sur l'enquête que nous avons muni ainsi les réponses recueillies, mais ils ont tous refusé même un enregistrement sonore.

Enfin, nous sommes passés à l'analyse de la grille d'observation que nous avons proposée aux enseignants et aux apprenants afin de savoir à quels moments ces deux éléments font recours à la langue maternelle en classe.

Le questionnaire destiné aux enseignants du moyen est constitué de 10 questions variées, sous forme de questions fermées et des questions aux choix multiples (QCM).

A travers ce questionnaire qui est indispensable pour notre travail de recherche, nous avons voulu démontrer l'apport de la langue maternelle dans l'enseignement/apprentissage du FLE en Algérie.

Nous allons présenter les questions posées ainsi que les réponses obtenues suivies de commentaire de chaque réponse.

Nous avons distribué quinze (15) questionnaires. Notre public est composé de onze (11) femmes et quatre (4) hommes.

II.2 Répartitions destinées aux enseignants

Répartition des enseignants selon le sexe

Homme Femme

Répartition des enseignants selon le diplôme obtenu

Licence Master Doctorat

Les années d'expériences

Mois de 5 ans plus de 5ANS plus de 10 ans plus 20ans

1_ La langue maternelle des enseignants

Question n°01 : Quelle est votre langue maternelle ?

Tamazight Arabe Français Autres

2_ Le niveau des apprenants de français selon les enseignants

Question n°2 : Comment estimez-vous le niveau de vos apprenants ?

Elevé Moyen Faible

3_ Les langues utilisées par l'enseignant en classe de FLE

Question n°03 : En classe, durant le cours vous vous exprimez :

Uniquement en français En français et en arabe En français et en tamazight

4- Le niveau de compréhension des apprenants pendant l'explication du cours

Question n°4 : Pendant le cours, lorsque vous expliquez uniquement en français, vos apprenants comprennent ils ?

Oui non rarement

5- Le recours à la langue maternelle des apprenants

Question n°05 : À quel moment faites-vous recours à la langue maternelle des apprenants ?

Débloquer une situation Expliquer les termes difficiles

Vérifier la compréhension Discipline et attitude des apprenants

6_ Apport du recours à la langue maternelle durant le cours

Question n°06 : Selon vous, le recours à la langue maternelle des apprenants en classe de fle :

Donne du plaisir à apprendre Frein l'apprentissage

Accélère l'apprentissage Débloque les situations difficiles

7_ La langue maternelle dans les nouvelles directives

Question n°07 : Selon vous, les nouvelles directives accordent-elles une importance à la langue maternelle des apprenants en classe ?

Oui Non Pas assez

8_ L'approche contrastive en classe

Question n°08 : En classe, faites-vous recours à l'approche contrastive suggérée par les nouvelles directives ?

Oui Non

9_ Formation des enseignants pour l'enseignement

Question n°09 : Pensez-vous que vous êtes assez formés pour un bon enseignement de la langue française ?

Oui Non Pas assez

10_ Points de vue des enseignants sur les formations proposées pour eux

Question n°10 : Que pensez-vous des formations proposées aux enseignants de français ?

Bénéfique Pas intéressantes Insuffisantes

Répartition des enseignants selon le sexe

Items	Masculin	Féminin	Total
Nombre	4	11	15
Pourcentage	26,66%	73,33%	100%

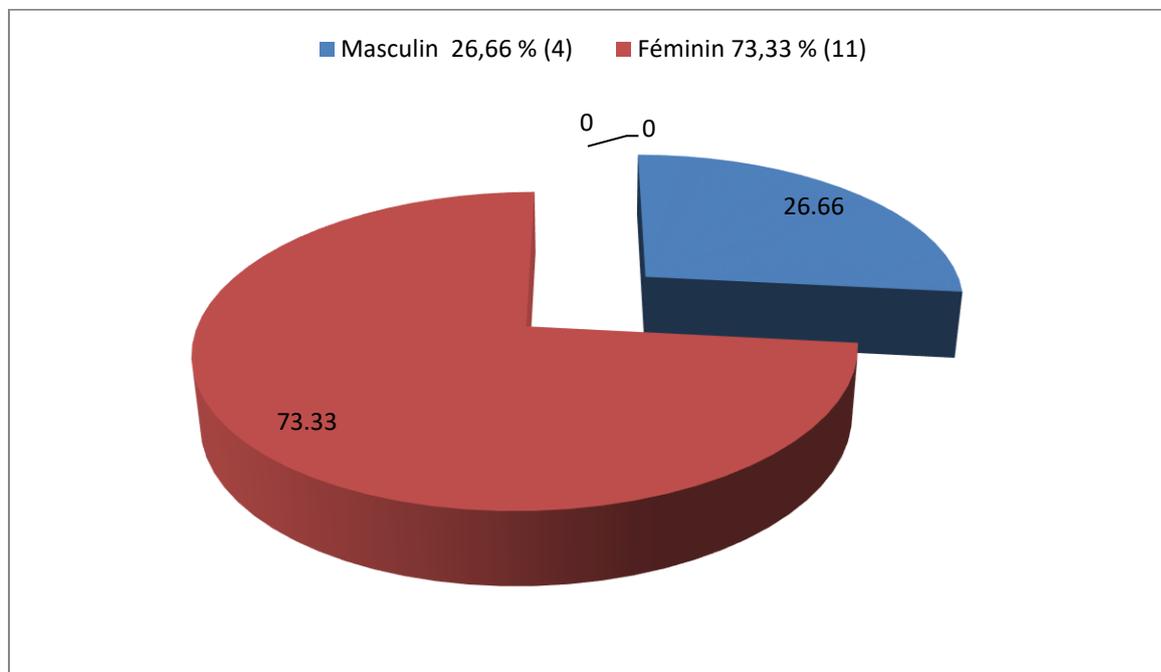


Figure 1 Répartition des enseignants selon le sexe.

Commentaire :

Ce graphique montre que le pourcentage du sexe féminin est plus élevé avec un taux de 73.33%, quant au genre masculin représente uniquement 26.66% de l'ensemble des enseignants. Ce qui explique, à titre orientatif, la domination du sexe féminin pour l'enseignement de la langue française.

Répartition des enseignants selon le diplôme obtenu.

Items	Licence	Master	Doctorat	Total
Nombre	12	3	0	15
pourcentage	80%	20%	0%	100%

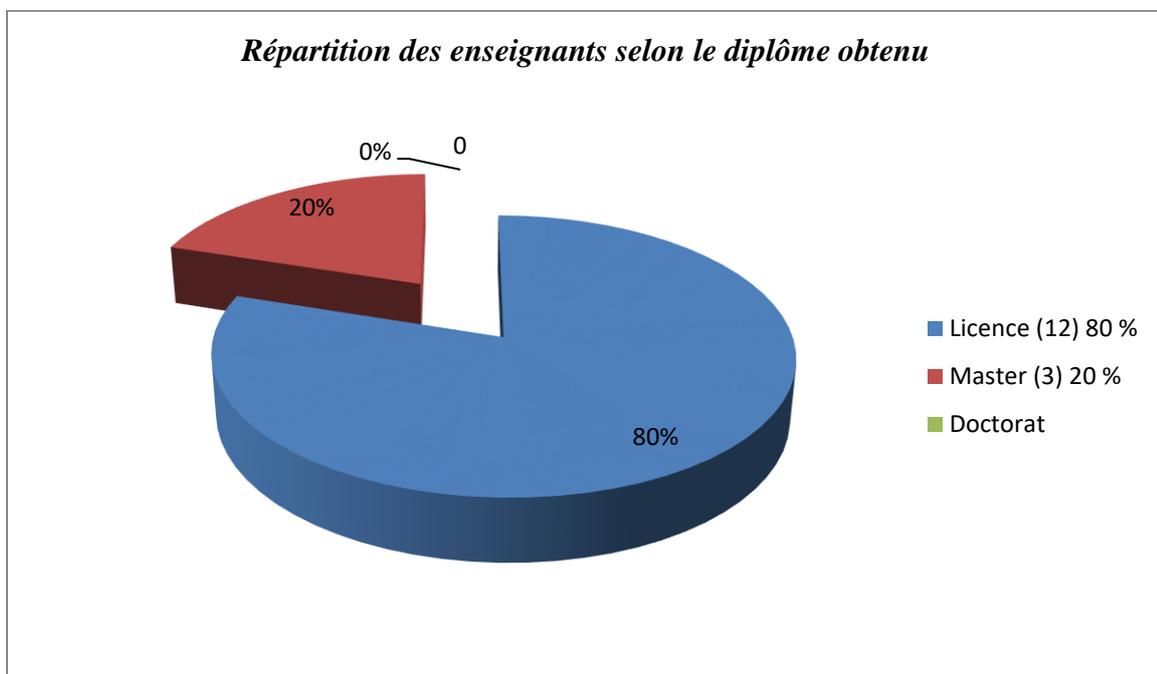


Figure 2 Répartition des enseignants selon le diplôme obtenu.

Commentaire :

D'après le recensement du graphique, la majorité des enseignants ou bien 80% ont eu un diplôme de Licence.

Une minorité de 20% d'entre eux ont un diplôme de master, et personne n'a le diplôme de doctorat. On a constaté que la plupart des enseignants ont le diplôme de l'ancien système dit classique.

Les années d'expériences.

Items	Moins de 5ans	Plus de 5 ans	Plus de 10 ans	Plus de 20 ans	Total
Nombre	2	4	6	3	15
Pourcentage	13,33%	26,66%	40%	20%	100%

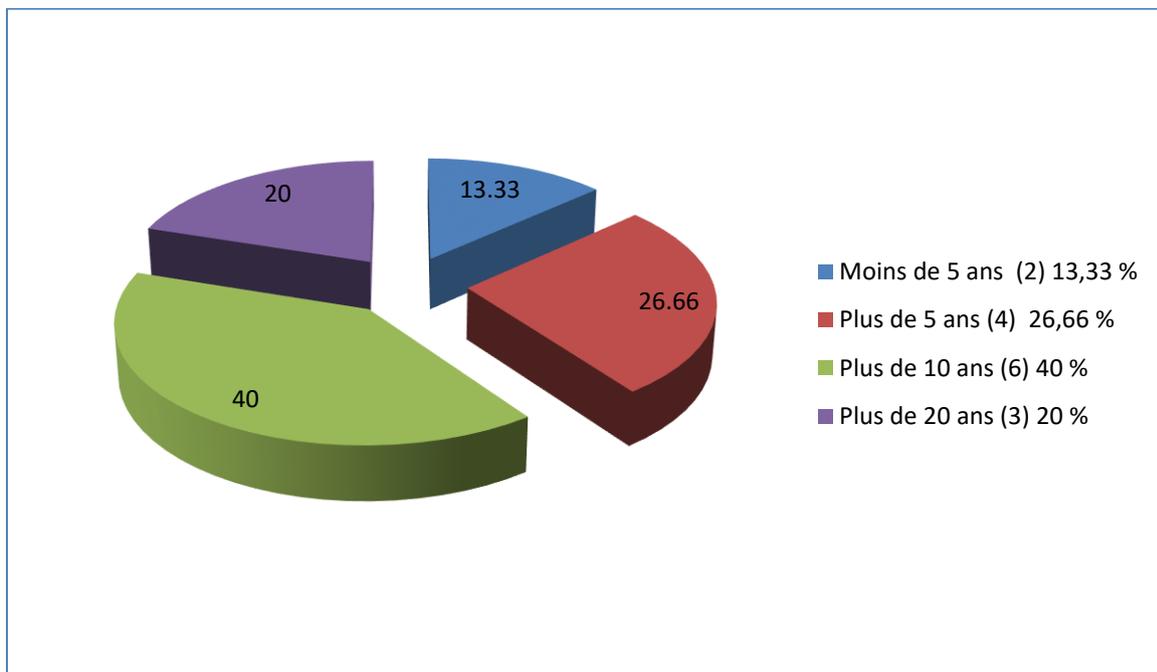


Figure 3 Les années d'expériences.

Commentaire :

A partir de graphique ci-dessus, nous constatons que 13.33% des enseignants ont moins de 5 ans d'expérience dans l'enseignement de français, 26.66% ont plus de 5 ans, 40% ont plus de 10 ans et 20% ont plus de 20 ans.

Nous remarquons d'après ces résultats, que la majorité des enseignants ont de l'ancienneté dans le domaine d'enseignement de français, ce qui peut être bénéfique à notre avis.

La langue maternelle des enseignants

Items	Tamazight	Arabe	Français	Autres	Total
Nombre	6	9	0	0	15
Pourcentage	40%	60%	0%	0%	100%

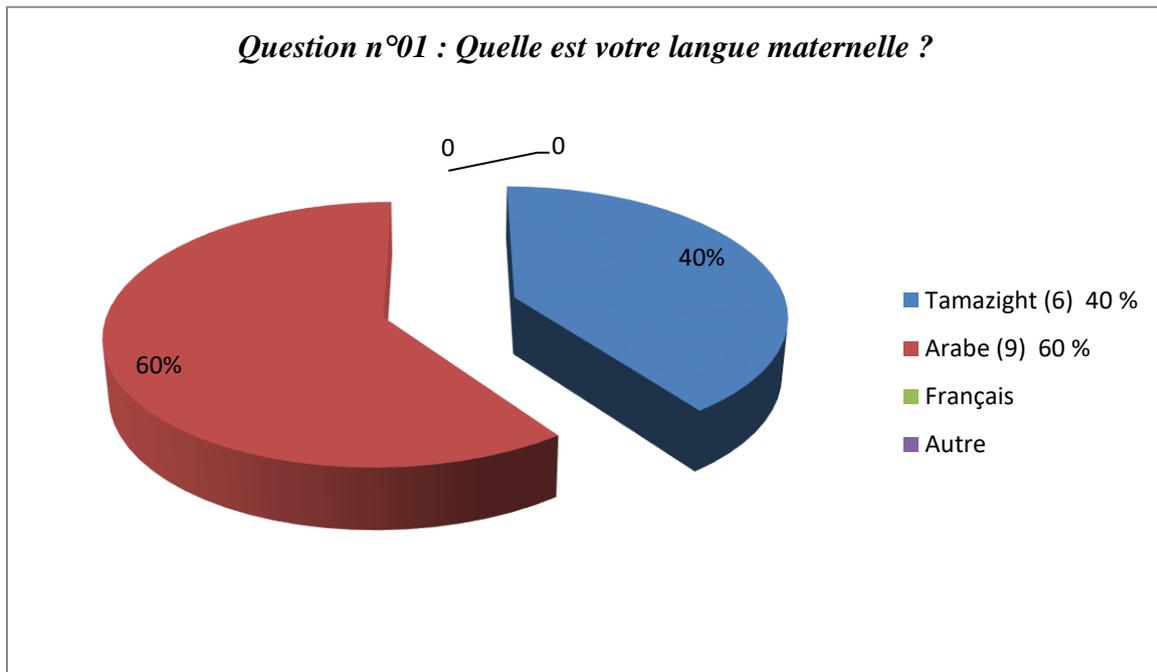


Figure 4 La langue maternelle des enseignants.

Commentaire :

D'après le graphique ci-dessus ; nous remarquons que 40% des enseignants de la langue française ont une langue maternelle qui est «le tamazight », quant 60% ont une langue maternelle qui est «l'arabe».

A partir des résultats obtenus, nous avons constaté que la plupart des enseignants ont une langue maternelle qui est «l'arabe» cela démontre que la majorité des enseignants font partie d'une communauté «arabophone ».

Le niveau des apprenants de français selon les enseignants.

Items	Elevé	Moyen	Faible	Total
Nombre	0	9	6	15
Pourcentage	0%	60%	40%	100%

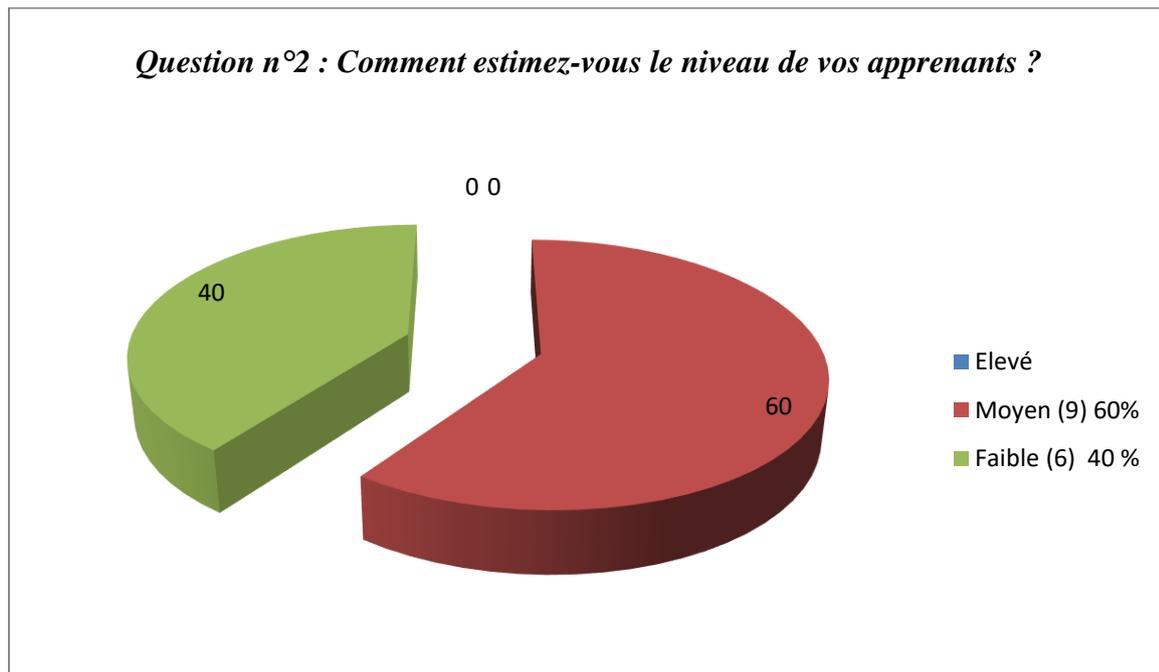


Figure 5 Le niveau des apprenants de français selon les enseignants.

Commentaire :

Les réponses reçues nous révèlent que 60%des enseignants choisissent la réponse «moyen », autrement dit les apprenants ont un niveau homogène dans l'apprentissage du français langue étrangère, 40% d'entre eux affirment que le niveau de leur apprenants est «faible». Et personne n'a jugé que le niveau de ses apprenants est «élevé »

Les résultats obtenus nous aident à démontrer que malgré la langue française a déjà été enseignée au cycle primaire pendant trois ans, mais le niveau des élèves reste toujours entre faible et moyen. Cependant, la majorité l'ont désigné de moyen ce qui nous laisse dire que les apprenants manquent de base.

Les langues utilisées par l'enseignant en classe de FLE.

Items	Uniquement en français	En français puis en arabe	En français et en kabyle	Total
Nombre	9	6	0	15
Pourcentage	60%	40%	0%	100%

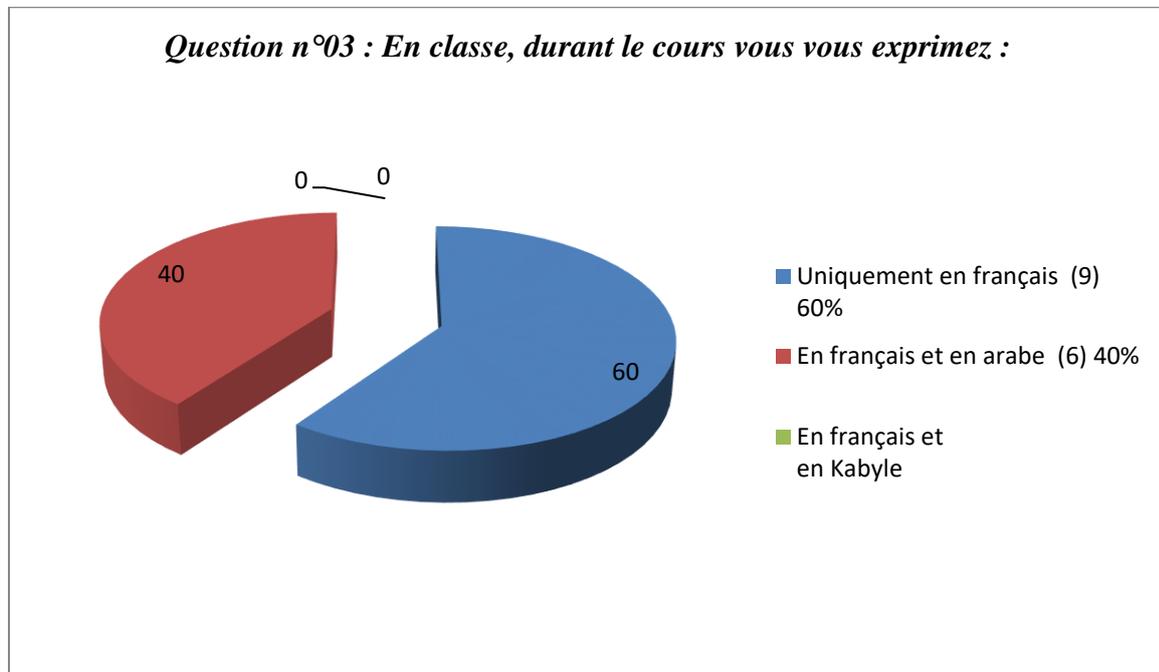


Figure 6 Les langues utilisées par l'enseignant en classe de FLE.

Commentaire :

Ce graphique représente 60% des enseignants qui s'expriment avec leurs apprenants uniquement en français pour plusieurs raisons, comme ils le soulignent :

- « c'est exigé par l'inspecteur »
- « Pour habituer les apprenants à parler en français »
- « Pour qu'ils fassent un effort d'apprendre le français »

Ainsi que 40% des enseignants parlent en français et en arabe, comme ils déclarent :

- « Parce que les apprenants ne comprennent pas bien »
- « Par fois l'apprenant ne connaît pas le sens du mot dit en français, or on fait le recours à la langue maternelle »
- « Pour attirer l'attention des élèves »

Ils avouent également que « Les apprenants manquent de base ».

Sur ce point, nous trouvons que la majorité des enseignants s'expriment en classe uniquement en français afin d'améliorer le niveau de langue et assurer un bon apprentissage du FLE (selon leurs déclarations).

Le niveau de compréhension des apprenants pendant l'explication du cours.

Items	Oui	Non	Rarement	Total
Nombre	10	0	5	15
Pourcentage	66,66	0%	33,33%	100%

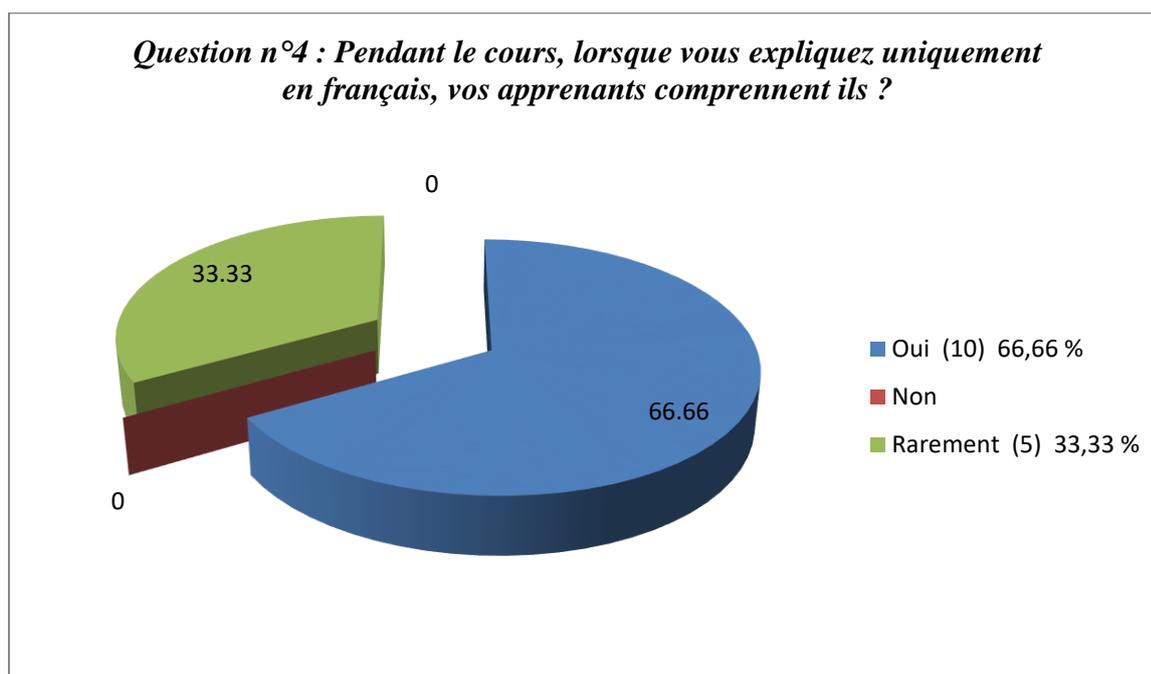


Figure 7 Le niveau de compréhension des apprenants pendant l'explication du cours.

Commentaire :

Les réponses apportées par les enseignants indiquent que 33.33% des apprenants comprennent «rarement» le cours lorsque l'enseignant explique seulement en français, Ainsi que 66.66% d'entre eux ont répondu par «Oui», les apprenants comprennent le cours, mais il n'y a personne qui ne comprend pas.

Le sondage démontre que la plupart des apprenants comprennent le cours de français, ce qui signifie que l'enseignant utilise les différentes stratégies afin d'assurer la compréhension chez leurs apprenants tel que la synonymie, mots plus simples et faciles à comprendre en français.

Le recours à la langue maternelle des apprenants.

Items	Pour débloquer une situation	Pour expliquer les termes difficiles	Vérifier la compréhension	Discipline et attitude des apprenants	Total
Nombre	7	9	4	15	
Pourcentage	20%	25,71%	11,42%	42,86%	100%

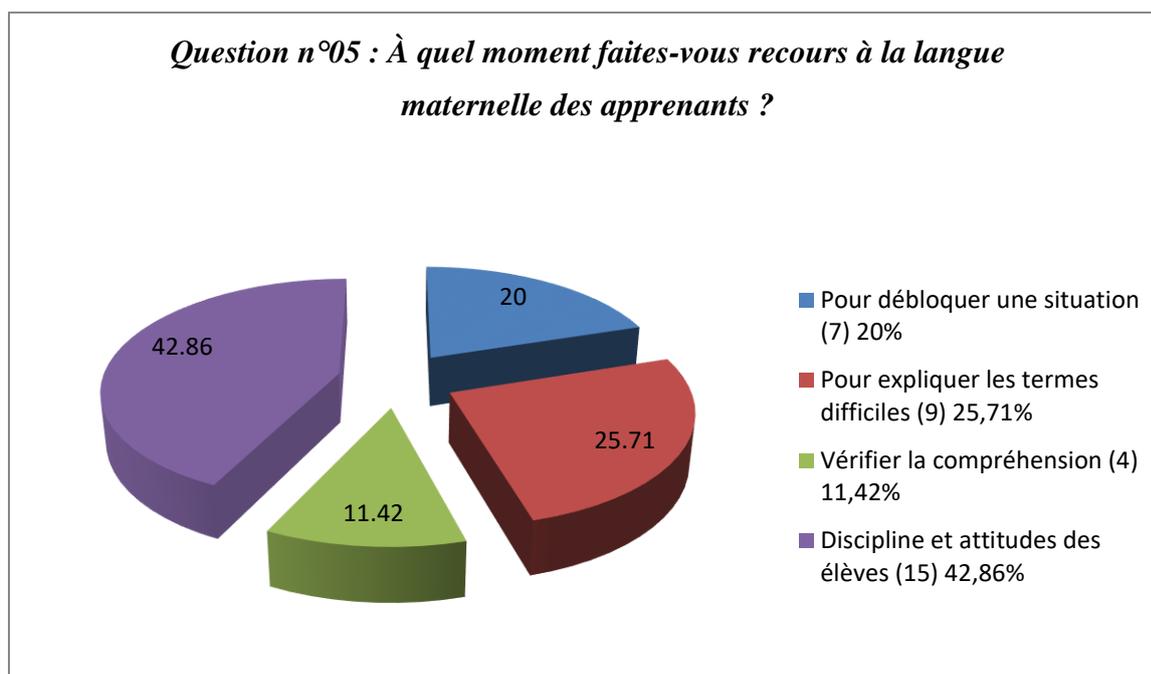


Figure 8 Le recours à la langue maternelle des apprenants.

Commentaire :

D'après le graphique il ressort que 20% des enseignants font recours à la langue maternelle des apprenants pour débloquer une situation, autre 25.71% utilise la langue maternelle pour expliquer les termes difficiles. Ainsi pour ceux qui pratiquent la langue maternelle en classe pour vérifier la compréhension chez les apprenants avec un pourcentage de 11.42% et 42.86% pour maintenir la discipline et les attitudes des apprenants pendant le cours.

Les résultats de cette question qui porte sur le moment où l'enseignant fait recours à la langue maternelle des apprenants pendant l'explication du cours en classe de français langue étrangère montre que la majorité y fait recours pour débloquer les élèves face à une situation problème, aussi pour expliquer les termes difficiles, alors la langue maternelle joue un grand rôle dans l'enseignement /apprentissage du FLE.

Apport du recours à la langue maternelle durant le cours.

Items	Donne du plaisir à apprendre	Freine l'apprentissage	Accélère l'apprentissage	Débloque les situations difficiles	Total
Nombre	0	2	4	9	15
pourcentage	0%	13,33	26,66	60%	100%

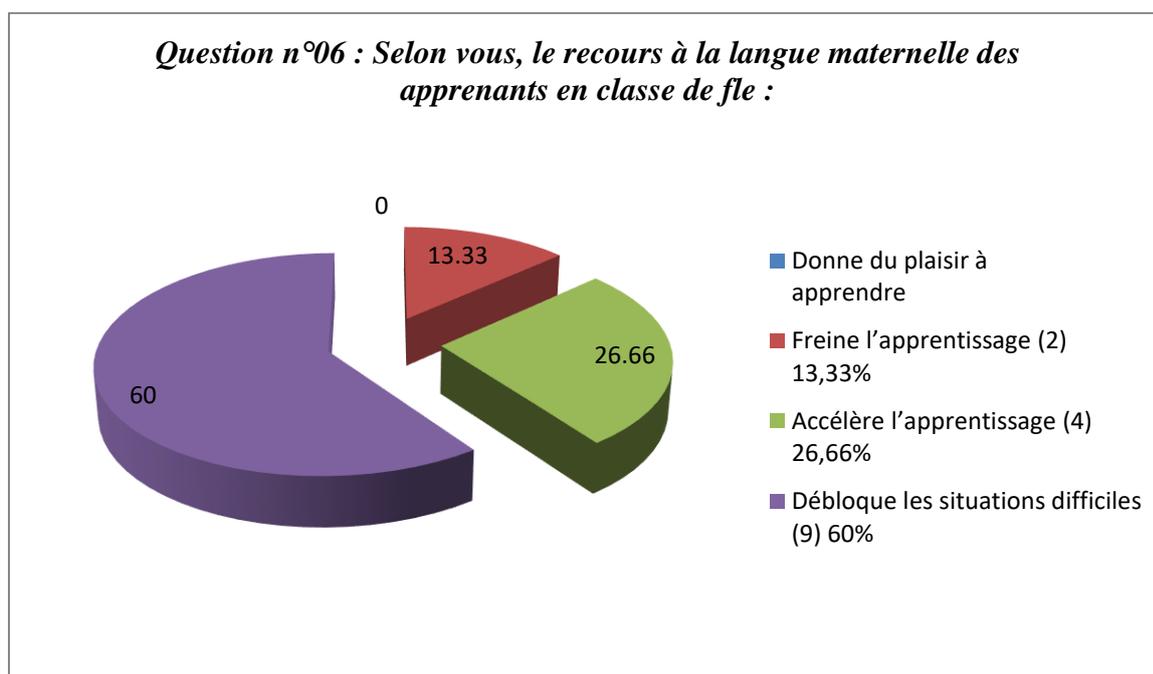


Figure 9 Apport du recours à la langue maternelle durant le cours.

Commentaire :

Selon le graphique n°6, nous déduisons que 60% des enseignants certifient que le recours à la langue maternelle débloquent les situations difficiles, 13,33% d'entre eux trouvent que la LM en classe freine l'apprentissage du FLE. Quant 26,66% confirment que la présence de la langue maternelle accélère l'apprentissage, enfin nous remarquons qu'aucun enseignant n'a opté pour le premier choix qui est « la langue maternelle donne du plaisir à apprendre ».

A ce stade, la majorité des enseignants envisagent la L1 comme l'un des moyens qui facilite l'enseignement / apprentissage de L2, autrement dit son existence occupe une place primordiale en classe de langue.

La langue maternelle dans les nouvelles directives.

Items	Oui	Non	Rarement	Total
Nombre	0	6	9	15
Pourcentage	0%	40%	60%	100%

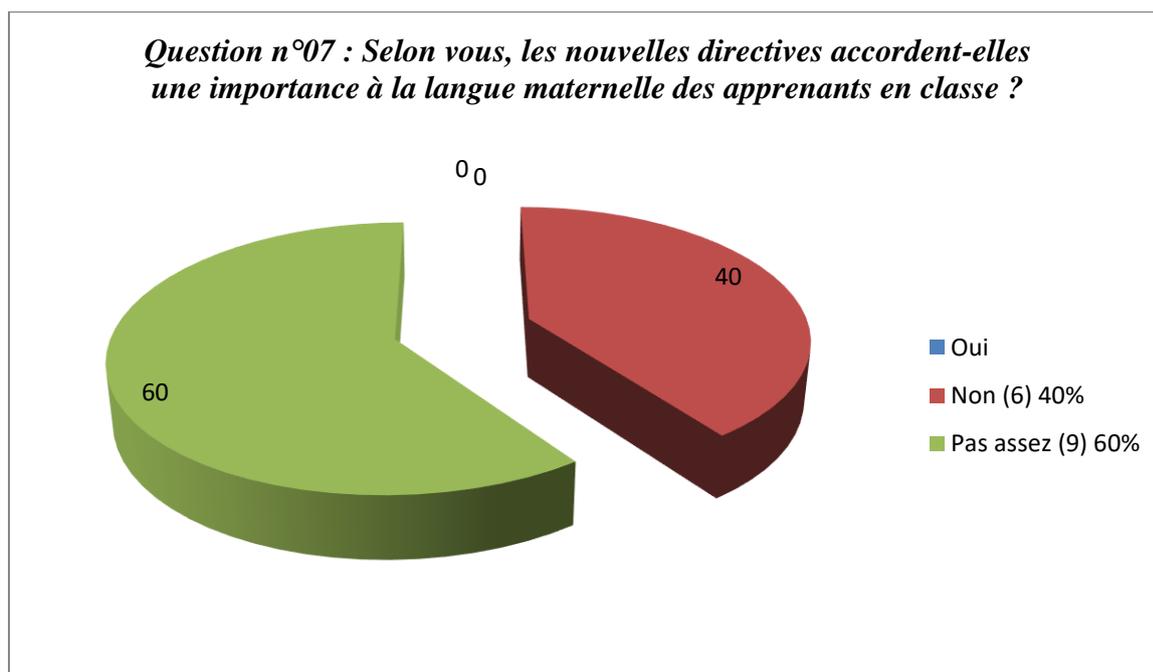


Figure 10 La langue maternelle dans les nouvelles directives.

Commentaire :

Le graphique ci-dessus, indique que 60% des enseignants attestent que les nouvelles directives n'accordent pas vraiment une importance à la langue maternelle.

Ainsi que 40% des enseignants jugent qu'elles n'accordent pas d'importance à la LM des apprenants en classe du FLE. Cependant personne d'entre eux ne déclare que ces dernières attribuent une importance à la première langue des apprenants.

Là- dessus, nous détectons qu'une minorité des enseignants prouve que les nouvelles directives ignorent l'importance à la langue maternelle des apprenants en classe.

L'approche contrastive en classe.

Items	Oui	Non	Total
Nombre	6	6	12
Pourcentage	50%	50%	100%

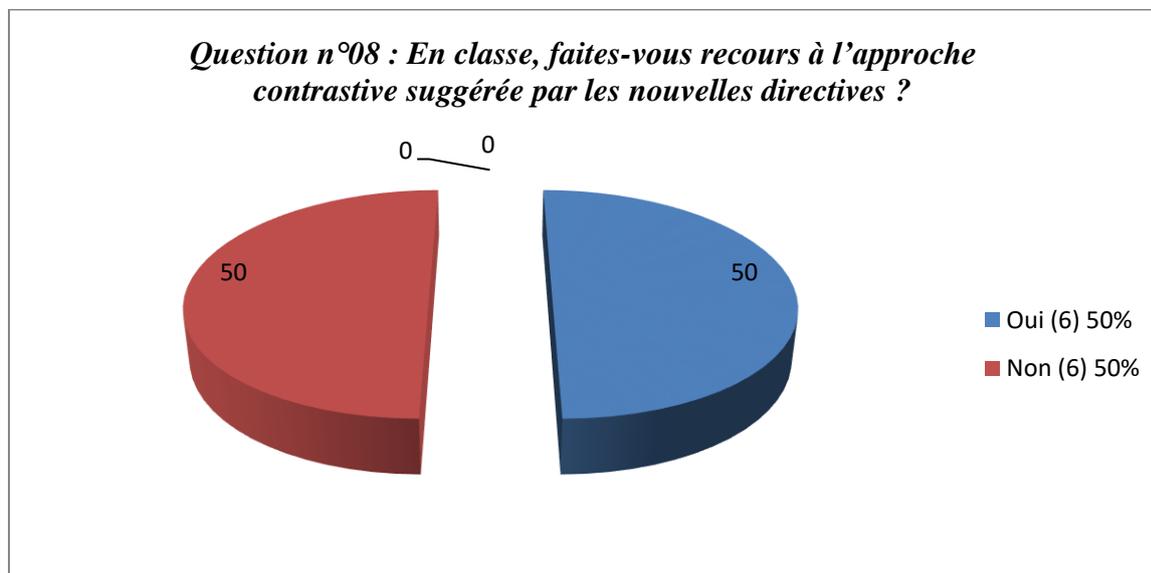


Figure 11 *L'approche contrastive en classe.*

Commentaire :

Le tableau ci-dessus révèle que : la moitié des enseignants ont opté pour le premier choix « Oui » avec un taux de 50% où ils confirment leur recours à l'approche contrastive suggérée par les nouvelles directives, comme ils le justifient:

- *« Cela implique l'apprenant dans l'acte d'apprentissage (acteur actif) »*
- *« Parce que lors de leur formation à l'école (université), il leur a été exigé de travailler avec l'approche contrastive pour assurer un bon enseignement / apprentissage.*
- *« Pour faciliter la compréhension de certaines notions*

Cependant l'autre moitié, 50%.d'entre eux ont répondu par « Non », ils ne font pas recours à l'approche contrastive, comme ils le supposent :

- *« C'est difficile à appliquer »*
- *« Car elle n'est pas équivalente aux capacités des élèves »*
- *« Suivant le niveau et les prés-requis des apprenants »*
- *« Vu la différence de niveau entre apprenants, on est obligé de diversifier les méthodes de travail »*

A partir de là, nous pouvons dire que l'approche contrastive qui consiste à différencier entre deux systèmes linguistiques et qui permet le passage de L1 à la L2 a pour objectif de faciliter l'apprentissage de la langue étrangère

Formation des enseignants pour l'enseignement

Items	Oui	Non	Pas assez	Total
Nombre	6	0	9	15
Pourcentage	40%	0%	60%	100%

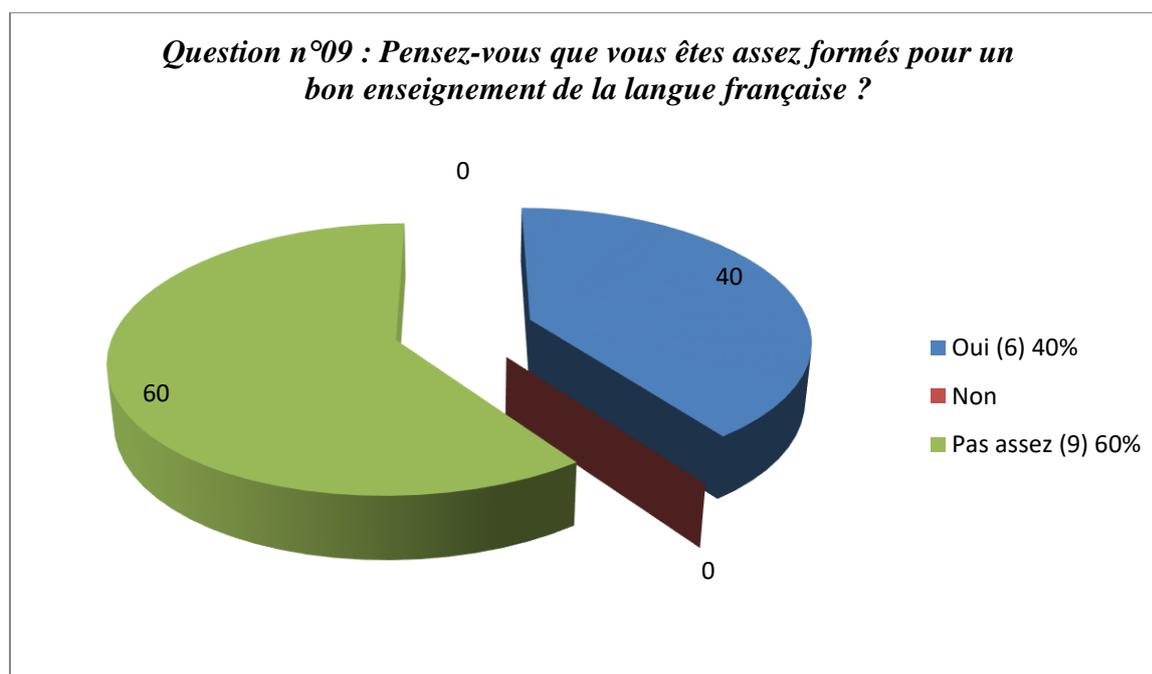


Figure 12 Formation des enseignants pour l'enseignement.

Commentaire :

Selon les réponses reçues 40% des enseignants sélectionnent la case « oui » et 60% d'entre eux optent pour la réponse « pas assez », tandis qu'aucun enseignant n'a répondu par « non ».

D'après les réponses des enseignants, nous relevons que la majorité d'entre eux ne sont pas assez formés. Et que la minorité d'entre eux ont bénéficié d'une formation préparatoire nommée L.I.T.E

Points de vue des enseignants sur les formations proposées pour eux.

Items	Bénéfique	Pas intéressantes	insuffisantes	Total
Nombre	5	4	6	15
Pourcentage	33,33	26,66	40%	100%

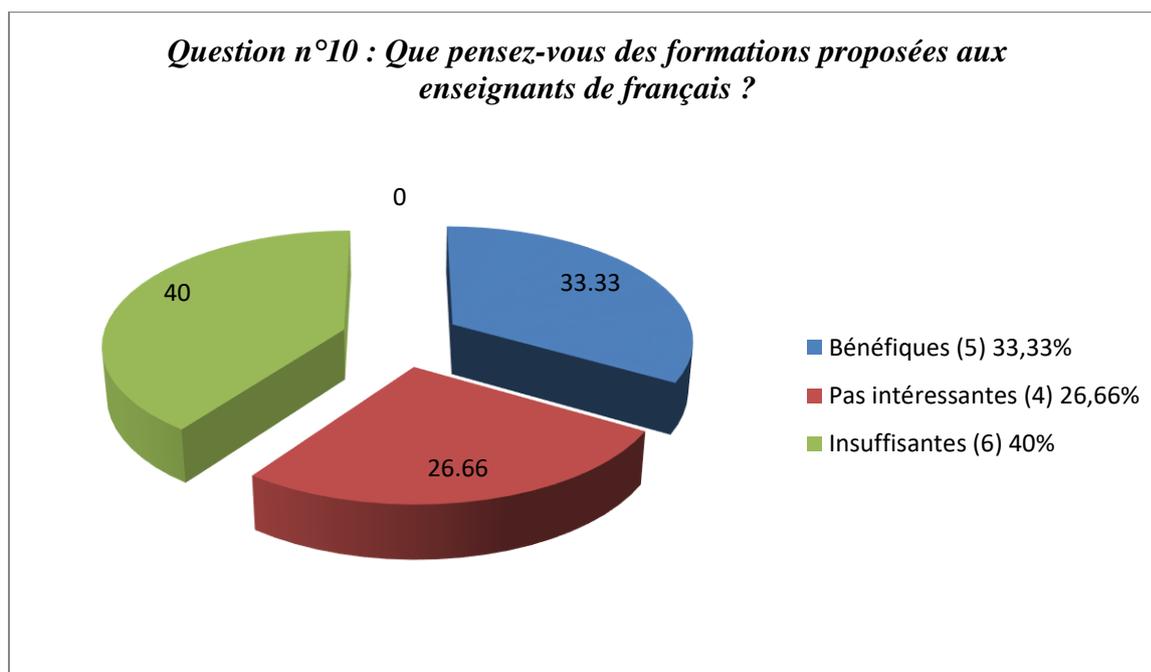


Figure 13 Points de vue des enseignants sur les formations proposées pour eux.

Commentaire :

Le tableau n°10 annonce que 40% des enseignants déclarent que les formations proposées aux enseignants de français en Algérie sont insuffisantes pour différentes explications de leur part:

- « Il ya un manque de pratique, c'est-à-dire les séminaires sont théoriques »
- « Car elles ne répondent pas aux besoins des enseignants, surtout avec les changements des programmes et les méthodes d'enseignement»
- « Il ya un manque de formation sur la pédagogie et la démarche d'enseignement par l'approche par compétences »
- « Nous devons faire des formations plus riches pour améliorer notre niveau y compris le niveau des apprenants »

•« Ce qui est étudié au cours des cycles de formation n'est pas appliqué dans le système éducatif »»

•« Elles sont insuffisantes, parce que former des apprenants en langue étrangère n'est pas si facile.

Donc, il faut tout d'abord que l'enseignant soit très bien formé pour assurer un bon enseignement

Cependant 33.33% avouent que les formations proposées pour eux sont riches et bénéfiques, comme ils affirment :

•« Puisque ces formations sont encadrées par des formateurs /inspecteurs très expérimentés »»

Quand le même pourcentage de 26.66% d'entre eux trouve que ces formations ne sont pas intéressantes, comme ils jugent :

•« Elles sont souvent très théoriques et n'apportent aucun intérêt pragmatique »».

A partir des avis des enseignants, nous pouvons dire que les formations qui leur sont proposées sont insuffisantes pour une grande partie d'entre eux.

Synthèse

A travers l'analyse des réponses aux questionnaires donnés aux enseignants de la langue française, nous avons recueilli les différents points de vue sur la place de la langue maternelle, son rôle et son apport à l'enseignement /apprentissage du FLE.

A l'issue de cette enquête, nous pouvons conclure que les enseignants en classe de français langue étrangère font recours à la LM pour différentes raisons, beaucoup plus pour débloquer une situation difficile ou pour expliquer des termes difficiles. Parmi les enseignants enquêtés la plupart d'entre eux ont affirmé qu'ils parlent uniquement en français pendant le cours, afin d'habituer les apprenants à parler en français mais puisque le niveau des apprenants de la première année moyenne est toujours entre le moyen et le faible, alors l'utilisation de la langue maternelle lors de l'interaction dans la classe de FLE facilite l'apprentissage de la langue étrangère chez les apprenants.

II.3 Présentation du questionnaire adressé aux apprenants

Le questionnaire que nous avons distribué aux apprenants, se compose de 10 questions variées, sous forme de questions fermées et des questions aux choix multiples (QCM).

Notre questionnaire a été conçu de manière progressive qui suit une logique :

Les 6 premières questions sont consacrées à l'usage de la langue français et les obstacles qu'ils rencontrent pendant le cours,

A partir de la 7ème question, qui introduit le recours à la langue maternelle en classe du FLE.

Nous nous sommes intéressés à ses question, afin d'inciter les apprenants à répondre pour voir quel est l'apport de la langue maternelle dans l'enseignement / apprentissage du FLE.

Nous avons distribué 30 questionnaires dans deux séances de TD pour deux classes de la quatrième année moyenne du C.E.M Colonel Othman et nous avons récupérer tous nos documents.

II.4 Répartitions destinées aux apprenants

Répartition selon le sexe

Masculin féminin

Répartition des apprenants selon l'âge

Entre 14 ans et 15 ans 16ans et plus

1_ La langue maternelle des apprenants

Question n°1 : Quelle est votre langue maternelle

Tamazight Arabe Autres

2_ L'usage de la langue française

Question n°02 : Parlez – vous en français

Oui Non

3_ Question n° 03 : Avec qui parlez –vous le français

Les enseignants la famille les amis autres

4_ La compréhension des apprenants

Question n°04 : Lorsque l'enseignant vous parle en français comprenez-vous les informations qu'ils donnent ?

Oui Non Parfois

5_ Les difficultés des apprenants

Question n°05 : Trouvez – vous les difficultés dans l'apprentissage

Oui Non Parfois

6_ Les types de difficultés

Question n°06 : Quelles sont ces difficultés ?

Vocabulaire Compréhension L'écrit

Conjugaison Grammaire Autres

7_ Le recours à la langue maternelle des apprenants

Question n°07 : En classe votre enseignant fait-il recours à votre langue maternelle ?

Jamais rarement souvent toujours

8_ La compréhension des apprenants

Question n°08 : Comprenez- vous mieux lorsque l'enseignant

Explique uniquement en français

Explique en français puis en tamazight

Explique en français puis en arabe

9_ L'autorisation de l'utilisation de la langue maternelle à part le français en classe

Question n° 9 : Votre enseignant de français vous autorise à utiliser d'autre langue à part le français ?

Oui Non

10_ Le moment où l'apprenant fait recours à la langue maternelle en classe

Question n°10 : A quel moment faits –vous recours à la langue tamazight où arabe en classe de langue ?

Vous êtes bloqués Exprimer vos idées

Pour communiquer Demander Autres.

Répartition des apprenants selon le sexe.

Items	Masculin	Féminin	Total
Nombre	11	19	30
Pourcentage	36,66	63,33	100%

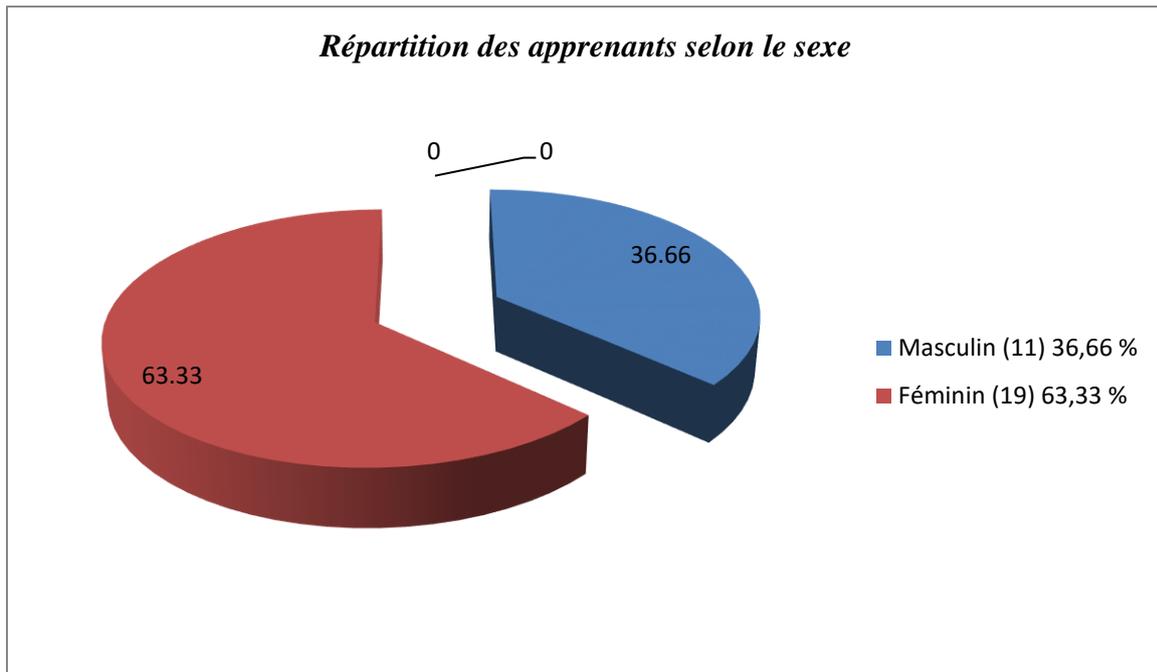


Figure 14 Répartition des apprenants selon le sexe.

Commentaire :

D'après le graphique ci-dessus nous constatons que 63.33% de notre public est composé de filles et uniquement 36.66% sont des garçons .Cela s'explique par le fait que se sont souvent les garçons qui quittent les bancs de la classe pour plusieurs raisons (l'échec scolaire, travailler pour des raisons financières autrement dit la pauvreté, ...etc.)

Répartition des apprenants selon l'âge.

Items	Entre 14 ans et 15 ans	16 ans et plus	Total
Nombre	30	0	30
Pourcentage	100%	0%	100%

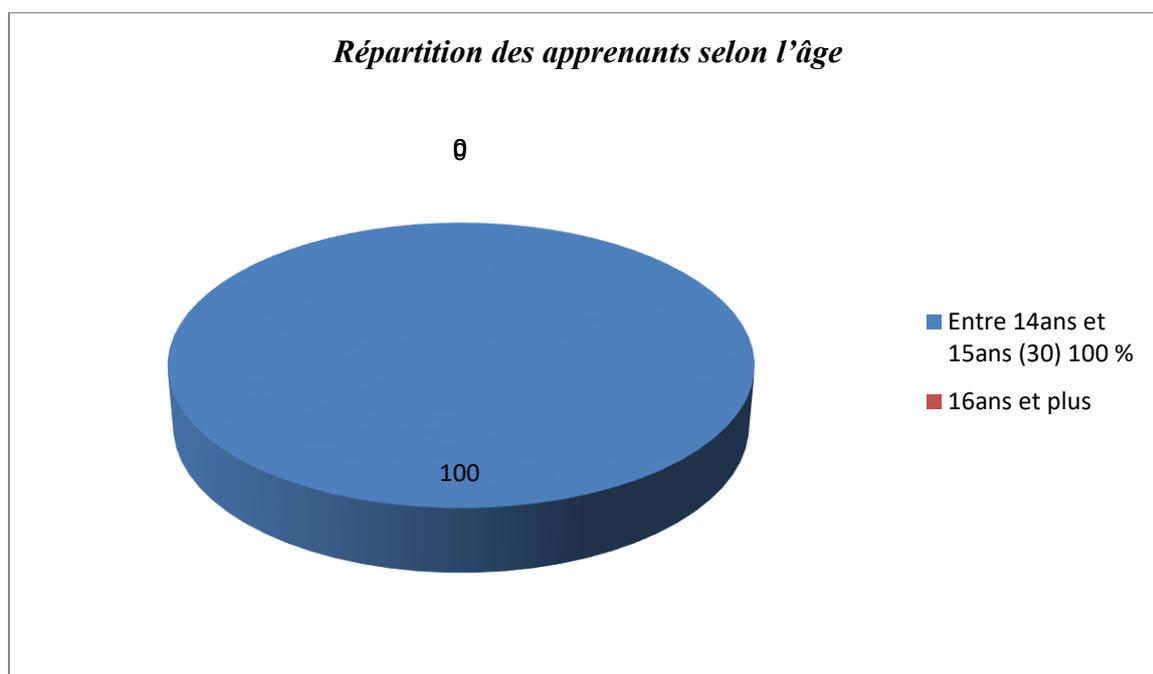


Figure 15 Répartition des apprenants selon l'âge.

Commentaire :

Selon les résultats du tableau ci- dessus, nous observons que l'âge des apprenants de la quatrième année est totalement entre 14ans et 15ans, et personne n'a 16 ans et plus, ce qui signifie que les apprenants n'ont jamais refait l'année.

La langue maternelle des apprenants.

Items	Tamazight	Arabe	Total
Nombre	7	23	30
Pourcentage	23,33	76,66	100%

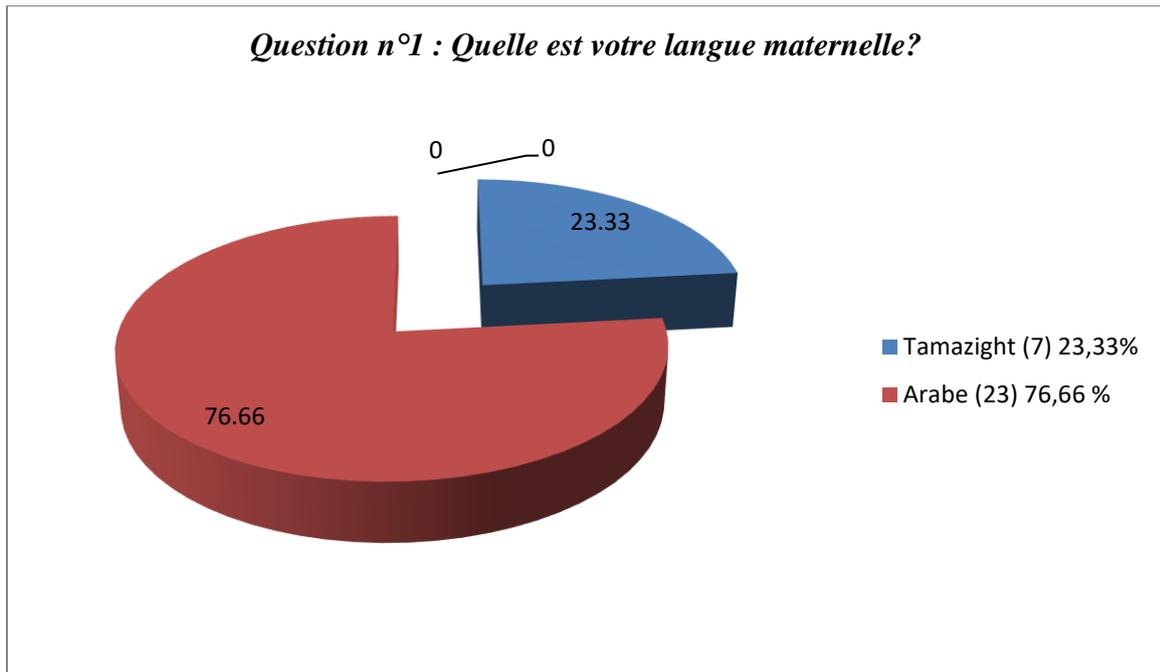


Figure 16 *La langue maternelle des apprenants.*

Commentaire :

A partir le graphique ci-dessus 23.33% des apprenants de la classe du FLE ont une langue maternelle qui 'est le « tamazight », 76.66% d'entre eux ont une langue maternelle qui est « L'arabe », et personne n'a d'autre langue à part ses derniers.

L'usage de la langue française

Items	Oui	Non	Total
Nombre	26	4	30
Pourcentage	86,66	13,33	100%

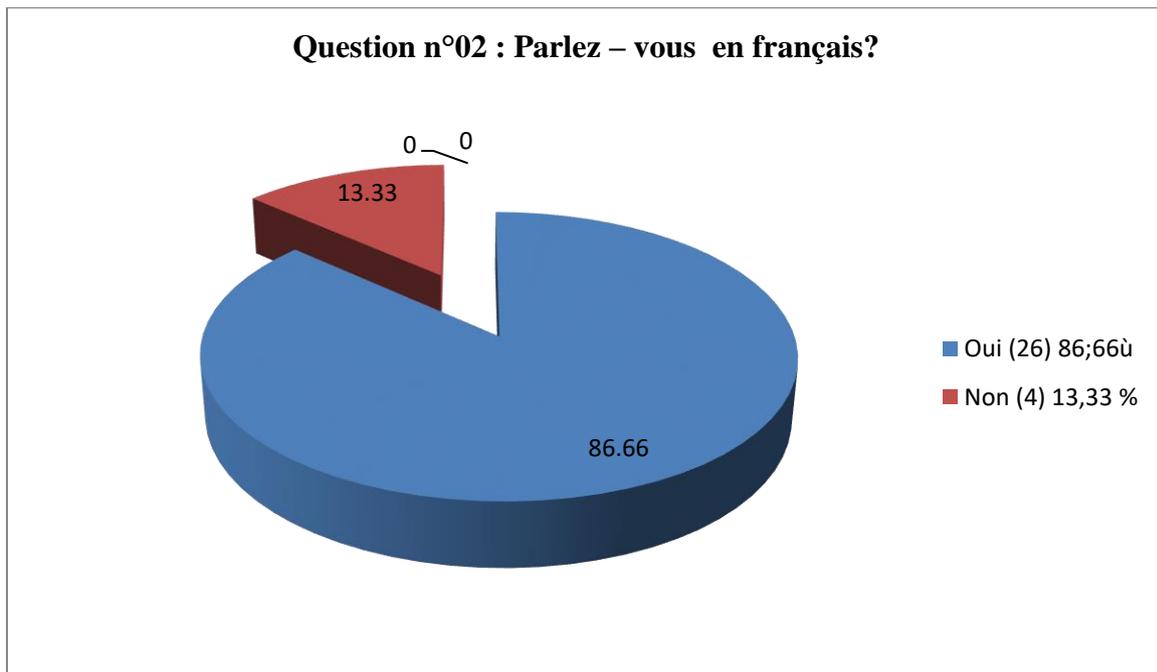


Figure 17 L'usage de la langue française.

Commentaire :

A travers cette question nous voulons savoir si les apprenants emploient la langue française dans leur vie quotidienne .D'après les résultats obtenus 86.66% qui est un très bon pourcentage des apprenants affirment leur usage de la langue française, or 13.33% d'entre eux ne pratiquent pas cette langue.

Avec qui parlez –vous le français

Items	Les enseignants	La famille	Les amis	Autres	Total
Nombre	26	12	5	5	30
Pourcentage	86,66	40%	16,66	16,66	100%

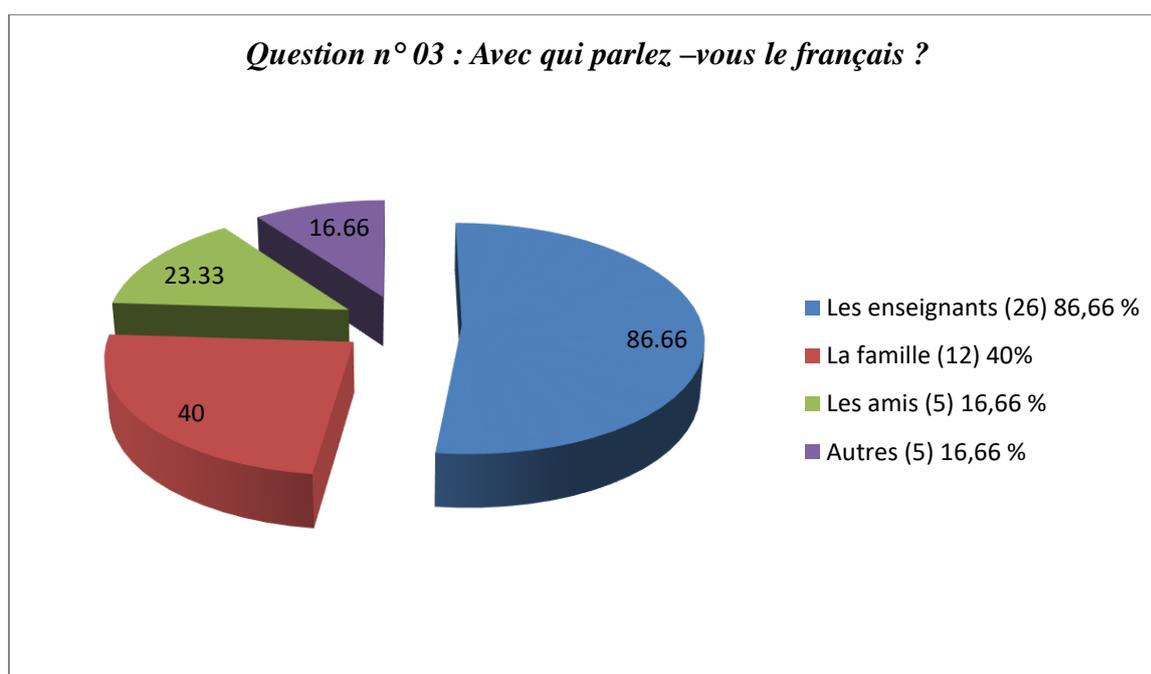


Figure 18 Avec qui parlez –vous le français.

Commentaire :

Le graphique ci- dessus montre que la majorité avec un pourcentage de 86.66% parle et emploie la langue française avec leurs enseignants de langue ; et que 40% utilisent la langue française au sein de leur famille, ainsi que 23.33 % d'entre eux adoptent la langue française avec leur amis et également 16.66% utilisent cette dernière avec d'autres locuteurs au sein de notre communauté comme (les cousins, les voisins ...ect).

La compréhension des apprenants

Items	Oui	Non	Parfois	Total
Nombre	9	4	17	30
Pourcentage	30 %	13,33	56,66	100%

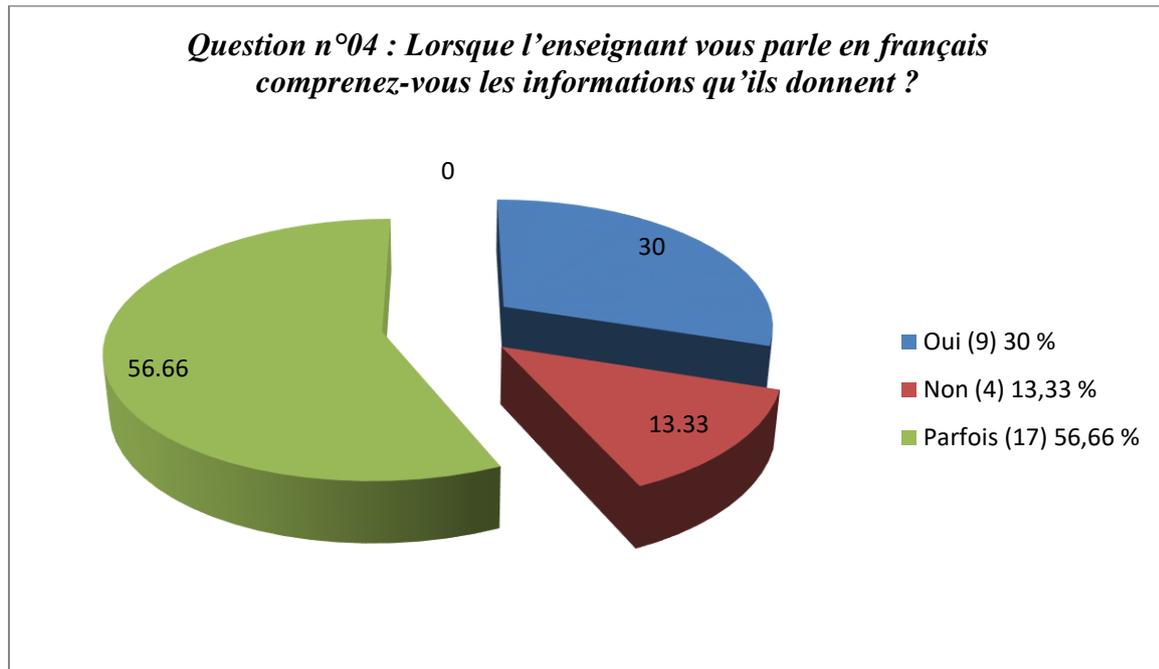


Figure 19 La compréhension des apprenants.

Commentaire :

Par cette question, nous constatons 56.66%, la majorité des apprenants comprennent les informations transmises par l'enseignant de français, seulement 30% qui comprennent parfois et 13.33% ont répondu par « non ». Cela s'explique par le fait que les enseignants trouvent les moyens adéquats pour faciliter la compréhension chez les élèves ce que nous avons constaté (les schémas, les images, les gestes... etc.).

Les difficultés des apprenants.

Items	Oui	Non	Parfois	Total
Nombre	4	9	17	30
Pourcentage	13,33	30%	56,66	100%

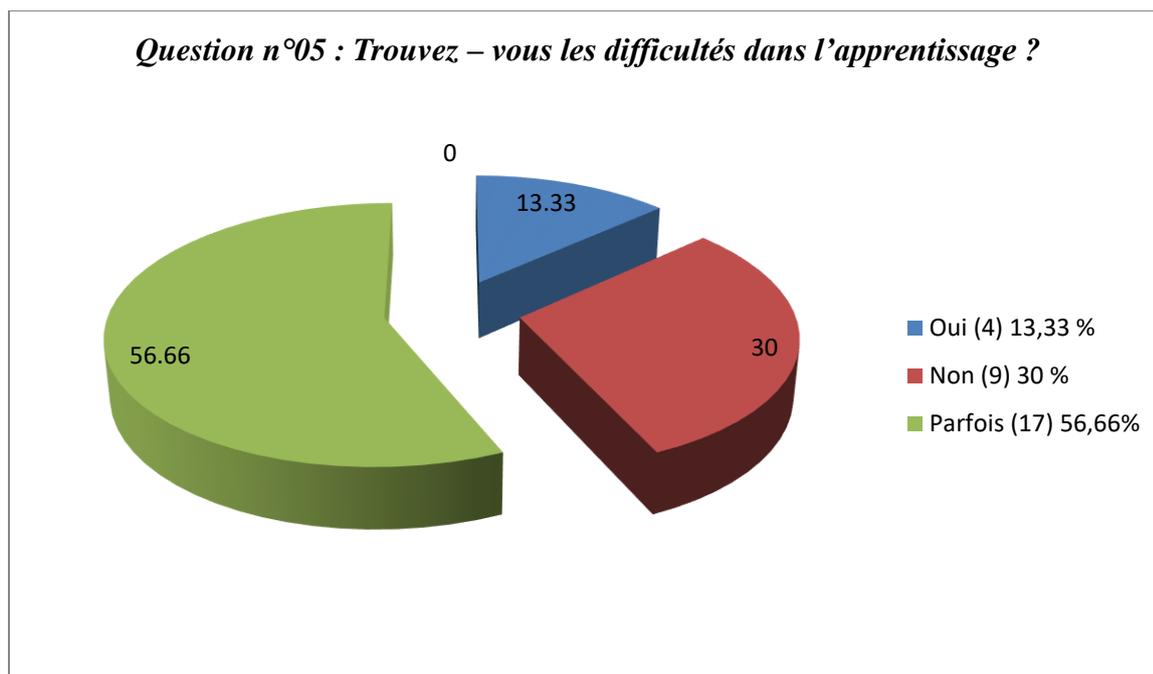


Figure 20 *Les difficultés des apprenants.*

Commentaire :

Dans le tableau n°6, nous apercevons que 13.33 % des apprenants assurent qu'ils confrontent des difficultés dans l'apprentissage de la langue française.

Et 30% pour les apprenants qui déclarent qu'ils n'ont pas des difficultés, 56.66% d'entre eux soutiennent parfois des difficultés.

Les types de difficultés.

Items	De vocabulaire	De compréhension	De l'écrit	Conjugaison	Grammaire	Autres	Total
Nombre	6	8	7	3	5		
Pourcentage	20%	26,66	23,33	10%	16,66		

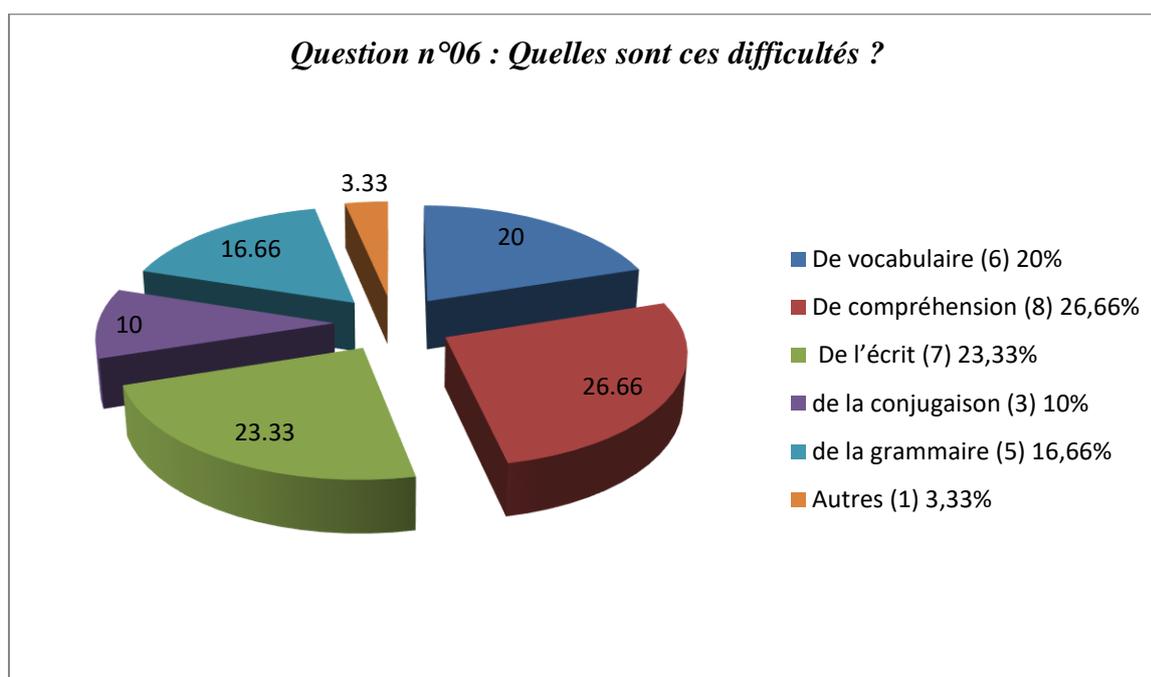


Figure 21 Les types de difficultés.

Commentaire :

A travers le graphique ci-dessus, nous remarquons 26.66% des apprenants ont des difficultés de compréhension, 23.33% ont des difficultés au niveau de l'écrit, Et un pourcentage de 16.66% pour ceux qui ont des difficultés au niveau de la grammaire. Quant 20 % ont des difficultés au niveau de vocabulaire et 10% ont des difficultés au niveau de la conjugaison.

Finalemment 3.33% d'entre eux signalent d'autres difficultés telle que (la lecture).

D'après les réponses obtenues par les apprenants nous éclairons que ces derniers confrontent des difficultés d'apprentissages qui renvoient généralement à une défaillance au niveau de la compréhension des cours.

Le recours à la langue maternelle des apprenants.

Items	Jamais	Rarement	souvent	toujours	Total
Nombre	11	19	0	0	30
Pourcentage	36,66	63,33	0%	0%	100%

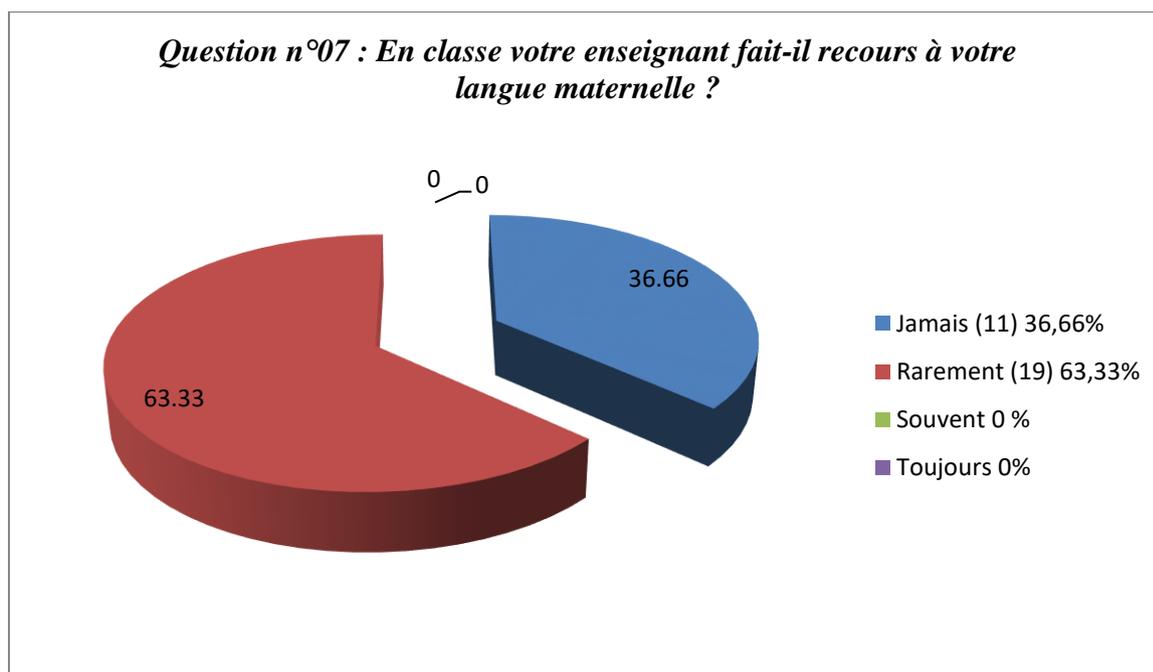


Figure 22 *Le recours à la langue maternelle des apprenants.*

Commentaire :

En effet 36.66% des apprenants confirment que leur enseignants ne font jamais recours à leur langue maternelle en classe, 63.33% d'entre eux émettent que leur enseignants utilisent rarement la LM.

Ainsi aucun de ces derniers assurent que leurs enseignants ne renvoient plus « souvent » à la LM et c'est le même cas pour la case de « toujours ».

A ce stade d'analyse nous admettons que la majorité des enseignants évitent la référence à la langue maternelle des apprenants en classe du FLE, parce que certains enseignants la considère comme un moyen qui freine l'apprentissage.

La compréhension des apprenants.

Items	Explique uniquement en français	Explique en français et en tamazight	Explique en français et en arabe	Total
Nombre	9	5	16	30
pourcentage	30%	16,66	53,33	100%

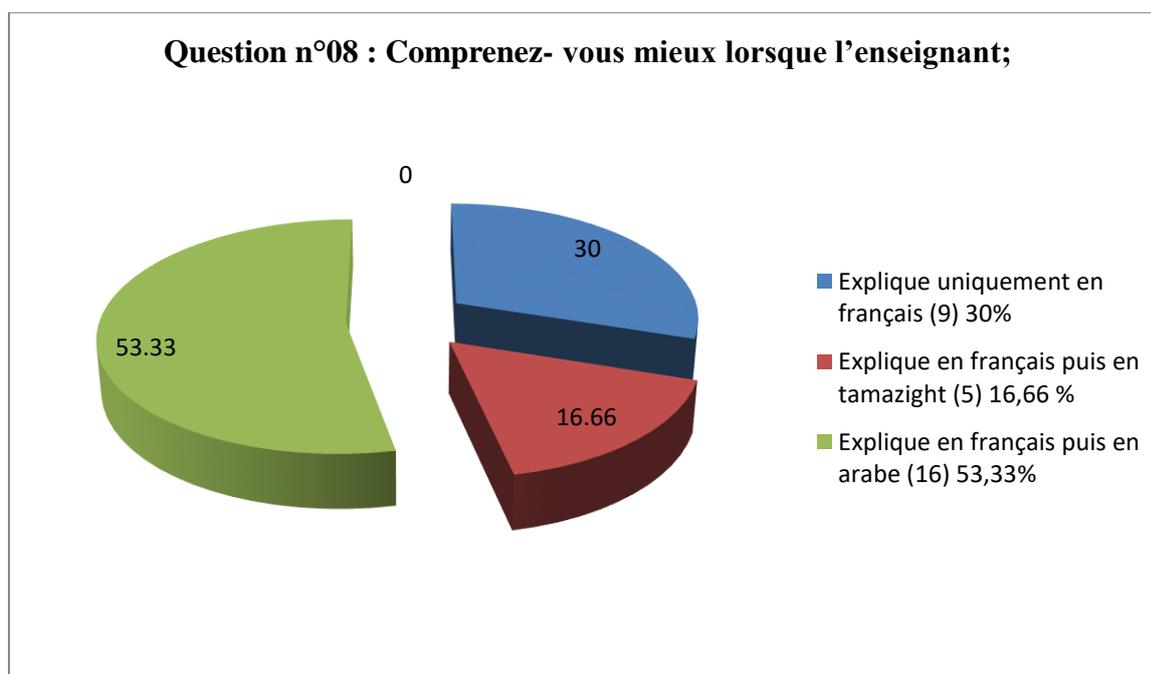


Figure 23 La compréhension des apprenants.

Commentaire :

A partir de réponses obtenues, 30% des apprenants comprennent mieux le cours quand l'enseignant explique uniquement en français, 53.33% d'entre eux préfèrent l'explication en français puis en arabe. Quand 16.66% estiment l'explication en français puis en tamazight.

Sur ce point, nous constatons que la majorité des apprenants estiment l'alternance entre deux langues en classe afin de comprendre mieux le cours et comme nous avons vu dans leurs réponses ils adoptent pour l'explication en français puis en tamazight ou bien en français puis en arabe.

L'autorisation de l'utilisation de la langue maternelle à part le français en classe.

Items	Oui	Non	Total
Nombre	9	21	30
Pourcentage	30%	70%	100%

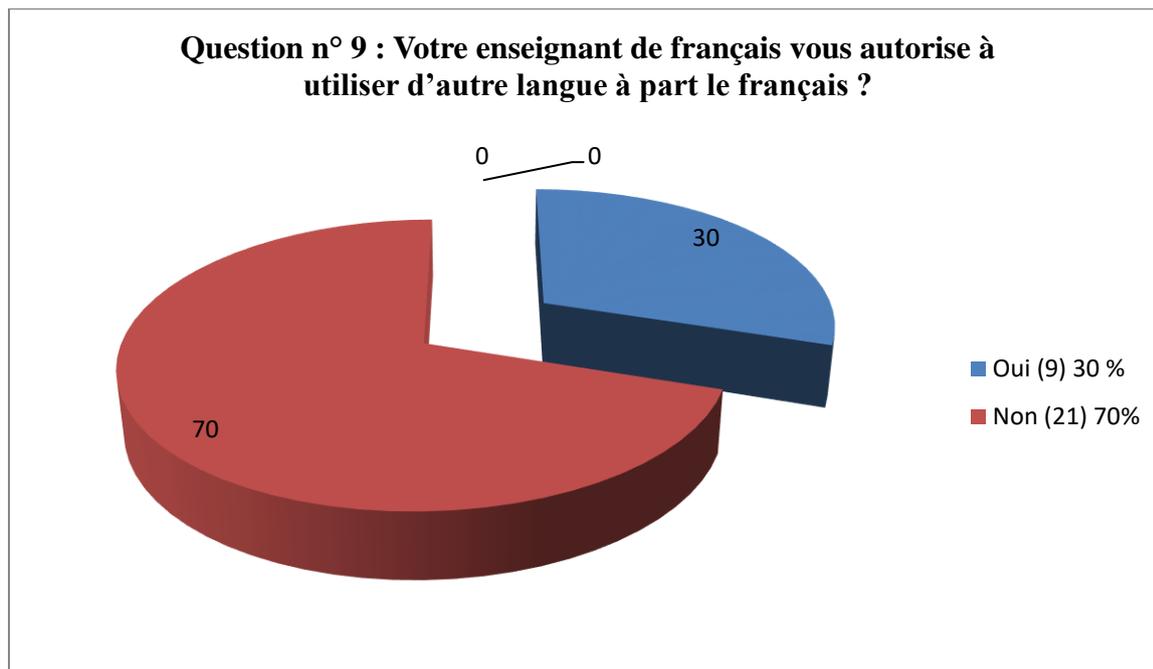


Figure 24 L'autorisation de l'utilisation de la langue maternelle à part le français en classe.

Commentaire :

Le graphique n° 11, montre que 70% des apprenants révèlent que leur enseignants ne les autorisent pas d'utiliser d'autres langue ainsi la LM en classe et 30%d'entre eux attestent l'utilisation de LM en classe de la part de leurs enseignants.

A ce niveau, nous concluons que la plupart des enseignants interdisent le recours à la langue maternelle alors qu'il fait agréer la LM en classe qui est indispensable dans l'enseignement / apprentissage du FLE afin de répondre aux besoins des apprenants.

Le moment où l'apprenant fait recours à la langue maternelle en classe.

Items	Vous êtes bloqués	Exprimer vous idées	Pour communiquer	Demander	Autres	Total
Nombre	8	6	11	5	0	30
pourcentage	26,66	20%	36,66	16,66	0%	100%

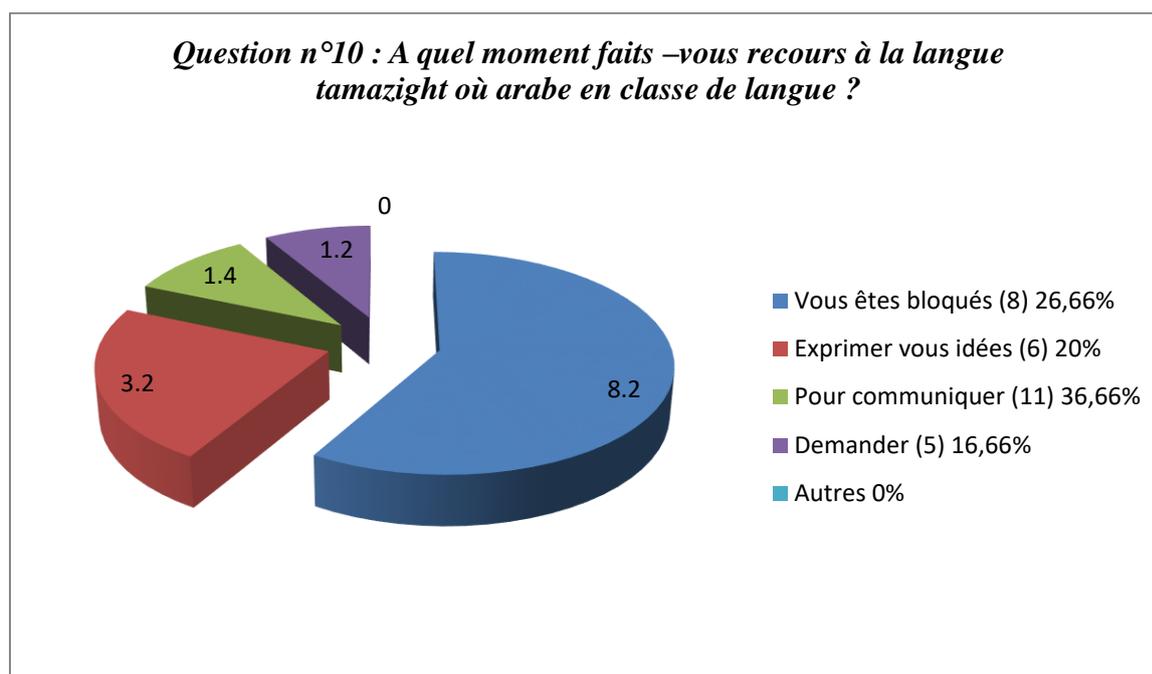


Figure 25 Le moment où l'apprenant fait recours à la langue maternelle en classe.

Commentaire :

26.66% des apprenants indiquent qu'ils font recours à la langue maternelle lors qu'ils seront bloqués, 20% utilisent cette langue pour exprimer leurs idées, ainsi que 16.66% d'entre eux attestent qu'ils renvoient à cette dernière pour demander quelque chose. Quant 36.66 % réfèrent à la langue tamazight ou arabe lors de la communication avec leurs enseignant ou entre camarades de classe.

D'après les réponses obtenues, il apparait que la majorité des apprenants font recours à d'autres langues en cours de français lors qu'ils ont bloqués dans différentes situation de classe.

Synthèse

D'après les résultats obtenus via le questionnaire destiné aux apprenants de la 4AM, nous avons pu voir que ces derniers confrontent des difficultés dans l'apprentissage du français et à quels moments font-ils recours à la LM. Grâce au recensement des réponses des apprenants, nous avons attesté que la langue maternelle est présente en classe du FLE et son utilisation est signalé de la part des apprenants surtout lorsqu'ils seront bloqués en face une situation d'apprentissage et comme on a vu la majorité d'entre eux trouvent des difficultés au niveau de la compréhension et à l'écrit, alors la plupart des apprenants estiment que leurs enseignants utilisent d'autre langue par exemple tamazight ou l'arabe autrement dit la langue maternelle ou la L1 pendant l'explication du cours de français afin d'assurer un bon enseignement /apprentissage de L2.

II.4 La place de la langue maternelle dans les classes observées

Pour répondre à nos questions de recherche, et de vérifier nos hypothèses de départ, nous avons effectué une enquête sur le terrain qui n'est pas limitée seulement à l'analyse des questionnaires destinés aux enseignants et aux apprenants, mais aussi nous avons effectué des séances d'observation en classe de 4AM que nous avons jugé utiles, durant lesquelles nous avons assisté aux cours de français afin de voir à quel moment les enseignants et les apprenants font recours à la langue maternelle.

Séance n° 01

Notre observation a été réalisée au mois de mars 2018 au niveau du C.E.M Colonel Othman, en classe de 4AM.

Nous avons assisté à des cours chez des enseignants de la langue française qui ont eu la bienveillance de nous accueillir dans leurs classes, nous avons été muni d'une grille d'observation. Nous avons élaboré, cette grille en consultant plusieurs grilles existant sur les sites internet.

Cette classe est composée de 41 élèves dont (15 garçons et 26 filles)

Afin de remplir notre grille et d'effectuer nos observations nous avons préféré nous mettre au fond de classe pour ne pas perturber l'ensemble de la classe.

Pour commencer, l'enseignante demande à ses apprenants « un peu de calme », elle commence à écrire au tableau

L'intitulé du projet «Réaliser un dépliant touristique mettant en valeur les aspects attractifs de sa région pour inciter les gens à la visiter»

L'intitulé de la séquence «Argumenter pour inciter à la découverte»

L'intitulé de la séance qui est consacrée à la Compréhension de l'oral «Un voyage au bout du rêve, page141».

Déroulement de la leçon

Pour débiter le cours, l'enseignante demande du calme (mise en situation) et pour pouvoir découvrir le support en leur posant quelques questions :

1- A quoi vous fait penser les mots « vacances ? voyage ? »

Les apprenants : (3otela, rihela, n habessoelqeraya ! nehawesso ! repo ! Déplacé ! ...)

2- Avez-vous déjà voyagé ?

A cette question on a vu que les apprenants ont répondu par

« Oui » et « non »

L'enseignante a posé une question plus détaillée

3- « Où êtes-vous déjà parti en voyage ? »

Quelques réponses obtenues ;

- Ruhna l algernehawssso
- Hnathanirohena el wahran
- Je suis parti en France

A cette réponse l'enseignante félicite cet apprenant et elle dit aux autres d'essayer de parler en français comme leur camarade.

L'enseignante pose encore la question suivante :

4- Est-ce que vous connaissez, ou avez-vous visité le désert ?

L'apprenant; oui madame, rohena el sahera avec ma famille

L'enseignante ; parlez-nous de votre voyage ? Qu'est-ce qu'il y a de spécial au désert ?

L'apprenant; beaucoup de sable ! les chameaux ...

L'enseignante : Très bien

Elle a demandé ensuite à ses apprenants « écoutez bien ce document extrait d'un dépliant touristique pour répondre aux questions » Elle a lu le texte à haute voix et les apprenants écoutent attentivement, une fois qu'elle a terminé la lecture, elle les a interrogés en leur posant des questions pour vérifier la compréhension du texte.

Exemples :

Voici quelques questions de l'enseignante et les réponses des élèves :

L'enseignante : d'où a-t-on pris ce texte ?

-Apprenant-1- : Madame mafhamtche (je n'ai pas compris)

L'enseignante : c'est clair, où on a retiré ce texte ? Quelle est la source de ce texte ? la réponse est dans le texte.

-L'apprenant -2- ; la source de ce texte est un dépliant touristique.

L'enseignante : voilà, très bien

-Apprenant -3- : madame wache ma3enaha un dépliant touristique ?

L'enseignante : Document plié en volets qui s'adresse aux touristes. (Elle montre aux apprenants un exemplaire d'un dépliant touristique qu'elle a récupéré dans une agence de voyage)

-Apprenant -3- : ahh d'accord ! je connais, merci madame

L'enseignante : je vous en prie, quel est le titre de ce document ?

Apprenant -4- : un voyage au bout du rêve.

L'enseignante : très bien

L'enseignante utilise dans ce cas l'oral pour lire le texte et l'expliquer.

Enfin, elle leur donne un exercice d'entraînement pour vérifier la compréhension du cours chez ses apprenants.

Le cours se déroule par le biais d'interaction entre l'enseignante et les apprenants où l'objectif est de permettre aux apprenants de s'exprimer en langue étrangère et la maîtriser. Aussi de développer chez l'apprenant ces compétences de communication surtout de compréhension.

Séance n°02

Notre deuxième séance d'observation, est effectuée aussi avec une autre classe de la 4AM.

Cette classe est composée de 40 apprenants dont (14 garçons et 26 filles)

L'enseignant aborde une activité de conjugaison « le présent de l'impératif »

Support : pages 153/154.

Pour débiter le cours, l'enseignant demande de fermer les livres puis, il commence à animer le cours en faisant appel aux connaissances antérieurs dans le but de mettre ses apprenants dans le bain (la mise en situation), et pour pouvoir découvrir le support en leur posant quelques questions :

Pour commencer, l'enseignant demande à ses apprenants « un peu de calme »,

Il commence à écrire au tableau

L'intitulé du projet «Réaliser un dépliant touristique mettant en valeur les aspects attractifs de sa région pour inciter les gens à la visiter»

L'intitulé de la séquence «Argumenter pour inciter à la découverte»

L'intitulé de la séance qui est consacrée à la conjugaison «le présent de l'impératif »

Déroulement de la leçon

En deuxième lieu, il demande un rappel de la règle de conjugaison du présent de l'impératif, puis il présente son cours en donnant des exemples au tableau.

L'ensemble des phrases était donné par l'enseignant lui-même.

Exemple :

Ouvre ton livre de lecture ! (ouvrir)

Finis ton travail avant d'aller jouer. (finir)

Soyez les bienvenus ! (être)

Ensuite il demande les apprenants de répondre aux questions suivantes :

L'enseignant : Comment a-t-on formé le présent de l'impératif de ces verbes ?

Apprenant-1- : monsieur, « mafhamtche ». (je n'ai pas compris)

L'enseignant : chefne déjà le présent de l'impératif. (On a vu déjà le présent de l'impératif)

Apprenant -2- : oui, qrinah el3am li fat. (on la fait l'année dernière)

L'enseignant : alors, comment se forme-t-il ?

Apprenant -3- : on le forme sur le même radical que le présent de l'indicatif.

L'enseignant : très bien, aujourd'hui on va voir que les verbes à l'impératif ne se conjuguent qu'à trois personnes : la 2^e personne du singulier et les 1^{er} et 2^e personnes du pluriel.

Ensuite, il a demandé à ses apprenants de conjuguer le verbe « préparer » au présent de l'impératif afin de leur démontrer comment se forme-t-il

Prépare-toi

Préparons-nous

Préparez-vous

L'enseignant utilise dans ce cas l'oral pour expliquer l'écrit.

L'enseignant passe à écrire la règle au tableau et recommande aux apprenants de l'encadrer dans le but de leur faciliter la révision.

Enfin il leur donne un exercice d'entraînement (voir annexe n°) pour vérifier la compréhension du cours chez ses apprenants.

Néanmoins, Lors des interactions d'enseignement /apprentissage, l'enseignant a tenu compte des besoins de ces derniers ce qui le mène à gérer leurs difficultés en utilisant des mots plus simples et de faire recours à la langue maternelle. L'objectif est de leur faciliter la prise de parole et de les inciter à s'exprimer en français.

Les réponses recueillies, nous permettent d'observer que les apprenants ont des difficultés à comprendre ce qu'on leur demande et comme on a vu pendant les observations, la langue maternelle se présente en classe de FLE telle que : « mafhamnache », dans ce cas-là on a remarqué que les apprenants ont fait recours à la langue arabe qui est leur langue maternelle.

Ainsi, l'enseignant dans sa réponse « chefne déjà le présent de l'impératif ... » a utilisé deux codes différents en même temps, dans ce cas-là le passage d'une langue à une autre en classe du FLE leur facilite l'apprentissage.

A la fin de la séance, il a fait un petit rappel des points essentiels abordés dans son cours en donnant un petit exercice pour tout récapituler.

A travers notre observation, nous avons constaté que le temps de la classe du FLE est structuré .L'enseignant par sa fiche pédagogique arrive à gérer sa séance en suivant la répartition du déroulement des cours.

On trouve aussi que le temps de cette classe est souple parce qu'il y a interaction entre l'enseignant et les apprenants.

Cependant, nous avons remarqué que les apprenants font souvent recours à la langue maternelle et que toutes leurs réponses sont composées d'un mélange de français et l'arabe.

Conclusion partielle :

Dans ce dernier chapitre, nous avons démontré à travers nos deux enquêtes que le recours à la langue maternelle joue un rôle dans l'enseignement /apprentissage d'une langue étrangère soit pour l'enseignant ou pour l'apprenant afin d'assurer un bon enseignement.

Tableau 01 ¹⁰:

L'enseignant utilise la langue maternelle des apprenants:

1. Gagner du temps	Non
2. Assurer la compréhension des consignes	Oui
3. Souligner des idées importantes	Non
4. Organiser le travail en classe	Oui
5. Aspects qui ne sont pas en rapport avec le cours de français	Non
6. sanctionner les apprenants	Oui
7. Vérifier et /ou confirmer la compréhension	Oui
8. Volonté de se faire comprendre et de transmettre les savoirs en français	Non
9. Chercher la proximité et la chaleur humaine dans le contact avec les apprenants	Oui
10. Détendre l'atmosphère de la classe	Oui
11. Discipline et attitudes des apprenants	Oui
12. Dans les cours de révision	Non
13. Organiser les examens	Non
14. Venir en aide à un apprenant en difficulté (en privé)	Oui
15. Faire des leçons de morale	Oui

L'observation de ce tableau montre que les modes d'utilisation de la maternelle et du français ne sont pas analogues. La maternelle étant surtout utilisée par l'enseignante du moyen pour organiser le travail en classe et pour gérer la discipline et également pour assurer la compréhension des consignes.

Cela s'explique par le fait que cette enseignante de FLE ne s'interdit pas complètement le recours à la langue première en classe langue commune entre l'enseignante et ses apprenants et qu'elle ne tient alors pas vraiment compte des recommandations faites par l'inspecteur en faveur d'une utilisation presque exclusive de la LC en cours de français.

L'emploi de la langue maternelle de la part de cette enseignante est ainsi lié à des fins didactiques et/ou psychologiques.

Elle fait recours à cette langue pour :

- Faire des leçons de morale ;

¹⁰ Inspiré de Cambrone S. 2004, Contact de langues en situation scolaire : le phénomène de l'alternance codique. (P. Dumont & D.Barreteauidir.) Université des Antilles et de la Guyane. Mémoire de D.E.A, 120p.

- S'assurer que la consigne qu'elle cherche à faire passer est bien comprise par ses interlocuteurs ;
- Se rapprocher des élèves ;
- L'utilisation fréquente de la LM est observée chez l'enseignante à la fin du cours, dans un moment de relâche.

Tableau 02 ¹¹

L'apprenant a recours à sa la langue maternelle pour :

1- Comprendre sans pouvoir, pour autant s'exprimer en français	Oui
2- Manifester son incompréhension	Oui
3- Vérifier le sens	Oui
4- Demander des explications, des précisions...	Oui
5- Demander une information sur l'activité en cours	Oui
6- Continuer la communication	Oui
7- Tenter de traduire	Oui
8-Montrer qu'il est attentif	Oui
9- Venir en aide à son collègue	Oui
10- Communiquer avec ses pairs (les autres apprenants)	Oui
11- Exprimer ses sentiments, ses émotions	Oui

Etant donné l'asymétrie de compétence entre les deux protagonistes : Un professeur de français qui enseigne une langue étrangère à des apprenants avec peu ou très peu de connaissances en français ; il convient de dire que contrairement aux enseignants, les apprenants, eux, utilisent la L1 à n'importe quel moment : ils l'emploient surtout quand ils ont besoin de dire quelque chose et que les mots leurs manquent pour l'exprimer et quand ils bavardent bien sûr, entre eux.

Dans notre travail, nous nous limitons surtout aux changements de langues initiés par les apprenants sans pour autant laisser de côté le recours de la part de l'enseignant à cette langue bien qu'il soit assez rare sur le plan didactique.

¹¹ Inspiré de Cambra, M.&Nussbaum, L (1997) « Gestion des langues en classe de langue étrangère. Le poids des représentations de l'enseignant » Ela 108

Conclusion générale :

Pour conclure notre travail de recherche qui porte sur « Le rôle de la langue maternelle dans l'enseignement /apprentissage du FLE » chez les apprenants de la quatrième année moyenne du CEM Colonel Othman de Tissemsilt, pour bien déterminer notre sujet de recherche nous avons posé une question principale qui est :

« Quel est l'apport de la langue maternelle dans l'enseignement /apprentissage du FLE ? »

Et une autre question supplémentaire qui est :

« A quel moment l'enseignant fait-il recours à la langue maternelle en classe ? »,

Nous avons formulé plusieurs hypothèses que nous avons confirmées via nos deux types d'enquêtes de terrain : les questionnaires destinés aux enseignants et aux apprenants et les séances pratiques en classe de 4AM.

Notre première hypothèse est confirmée parce que, les réponses des enseignants ont montré que la moitié des apprenants comprennent rarement le cours pendant l'explication uniquement en français.

Les apprenants manifestent des difficultés qu'ils rencontrent durant leurs apprentissages, en signalant la compréhension, affirment qu'ils saisissent mieux le cours quand l'enseignant fait recours à la langue maternelle, ce qui leur facilite l'apprentissage.

Par rapport à notre deuxième hypothèse, elle est confirmée à travers les séances d'observations que nous avons effectuées. Nous avons constaté que la langue maternelle est présente en classe de FLE, elle est utilisée par les apprenants pour exprimer leurs idées et lorsqu'ils ne comprennent pas ce que l'enseignant leur demande, alors dans ces cas là l'enseignant se réfère à cette langue qui est considérée comme un instrument pour remédier toute ambiguïté.

Notre dernière hypothèse est validée à partir des différentes réponses des enseignants et de ce que nous avons vu en cours de français, on a affirmé que la plupart d'entre eux font recours à la langue maternelle pour débloquer une situation difficile ou pour expliquer les termes complexes afin d'assurer un bon enseignement /apprentissage de FLE.

Nous sommes arrivés à la conclusion que le recours à la langue maternelle dans l'enseignement de la langue française, en classe de FLE, est indispensable pour le bon déroulement de la séance.

Au début de notre apprentissage, chaque fois qu'un mot est incompris, nous avons recours à notre langue pour pouvoir le traduire. Nous vérifions aussi si ce que nous allons dire en langue étrangère est correct. Notre réflexion sur la langue étrangère s'est faite à partir de notre propre langue.

Elle est notre référence. Pour pouvoir engager l'apprenant vers une autonomie en langue étrangère, L'enseignant doit apprendre aux apprenants à se détacher progressivement de leur langue maternelle en leur conseillant de lire en langue cible pour qu'ils puissent développer une compétence cognitive en cette langue. Ainsi, au fur et à mesure de l'apprentissage, l'apprenant a de moins en moins besoin d'avoir recours à la langue maternelle.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1- Ouvrages généraux

Berne: Peter Lang pp 42 -75.

Causa, M. (2002). L'alternance codique dans l'enseignement d'une langue étrangère:

Cuq J-P. (2003), Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, CLE International, Paris.

Cicurel, F. & V, Bigot (2005), « la flexibilité communicative : un atout pour la construction de l'agir enseignant » le français dans le monde, Recherche et application Les interactions en classe de langue, CLE-FIPF, Paris. ...

Julie, K. (1994). Enseigner l'anglais. Hachette education p 5 – 6.

Lüdi. G,& Py,B. (2002). Être bilingue : Berne, Peter Lang.

Stratégies d'enseignement bilingue et transmission de savoir en langue étrangère

2- Mémoires

Boubeker R. (2015) L'impact de la langue maternelle sur l'acquisition du FLE cas des apprenants de 1èreAM du CEM Mohamed Atmani M'chouneche wilaya de Biskra.

Cherrad- Benchefra (1987) « Les Algériens et leurs rapports avec les langues » in

Lengas n° 2, 198, Colloque « Contacts de langue : quels modèles », Nice septembre 1987.

Sabeg W. (2010) Le recours à la langue maternelle dans les cours de français au cycle moyen .Aide ou Obstacle à l'apprentissage ?

3- Revues /Articles

Annals of Neurology » Une étude présentée à la conférence de l'association américaine pour le progrès scientifique en 2011.

Cuq J-P et Gruca, I. (2005), Cours de didactique du français langue étrangère et seconde, Presse université de Grenoble.

Ianziti, J – R. « Langue maternelle: le retour? ». Le français dans le monde N° 315. Mai - Juin 2001 pp. 32-34.

Lüdi, G. (1998). Le code switching comme variété mixte?

Sociolinguistique, 12 : 140 – 154.

Lüdi, G. (1999). « alternance des langues et acquisition d'une langue seconde », vol. 5 (250 p.) (2 p.1/2).

Saussure-cours de la linguistique générale, édition Bally et Sechehaye, 1971

4- Sitographies

Acquisition et Interaction en Langue Étrangère. [En ligne], L'Acquisition en classe de langue. <http://aile.Revues.org:document1395.html>

Derradji, Y « Vous avez dit langue étrangère, le français en Algérie ? »

<http://www.Unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/15/derradji.html>

Jean F. (1976) Apprentissage et enseignement, tiré de :

www.persee.fr/.../colan_0336-1500_197...

Page : Saussure-cours de la linguistique générale, édition Bally et Sechehaye,

1971.djvu/26 sur : <https://fr.wikisource.org/.../Page.Saussure...>

Lev Vygotski (2008) Le rapport entre la langue maternelle et la langue étrangère ...en ligne : Portail-du-fle-.info/.../...

Palloti, G. (2005). « la classe dans une perspective écologique de l'acquisition »,

Annexes